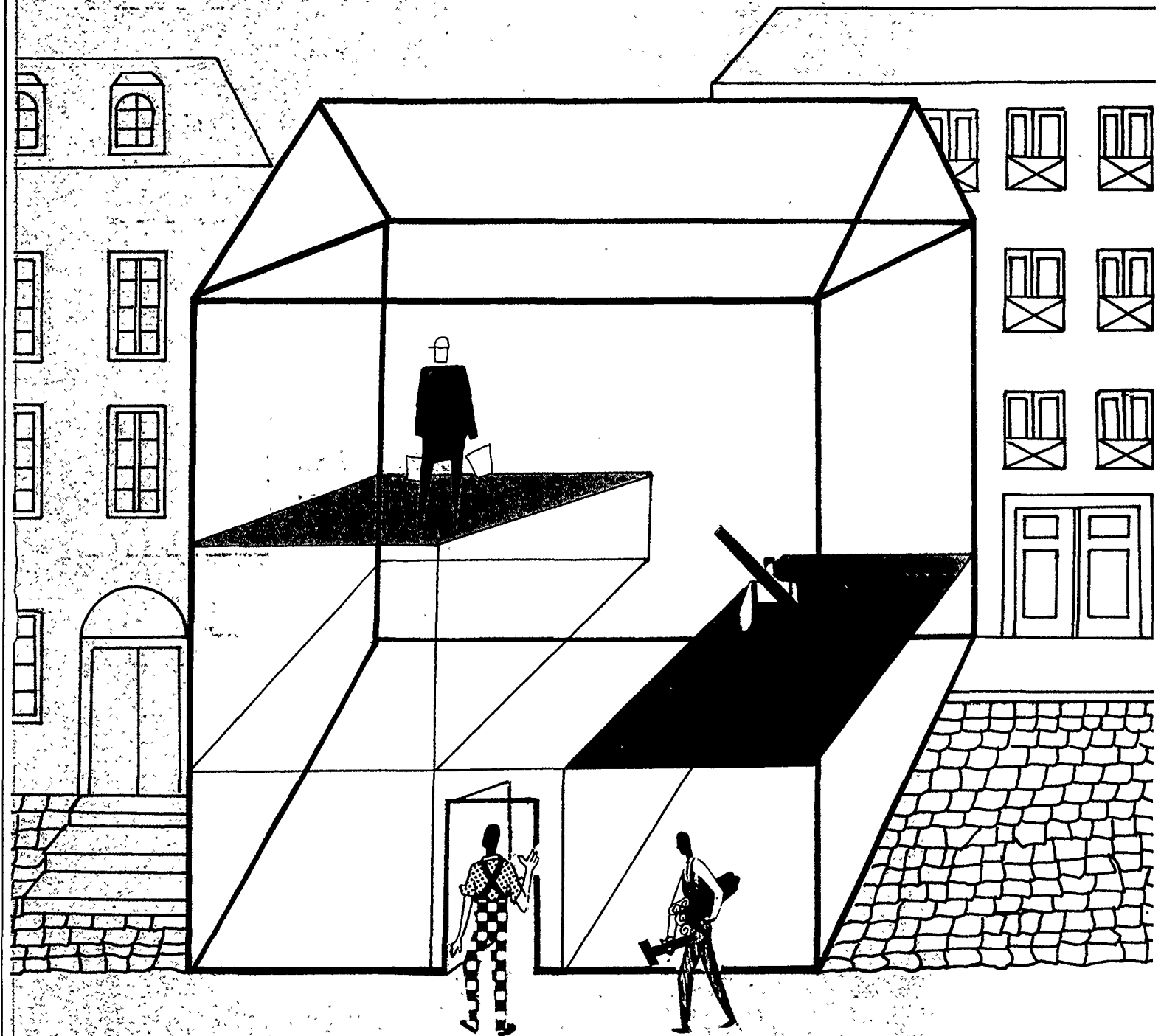
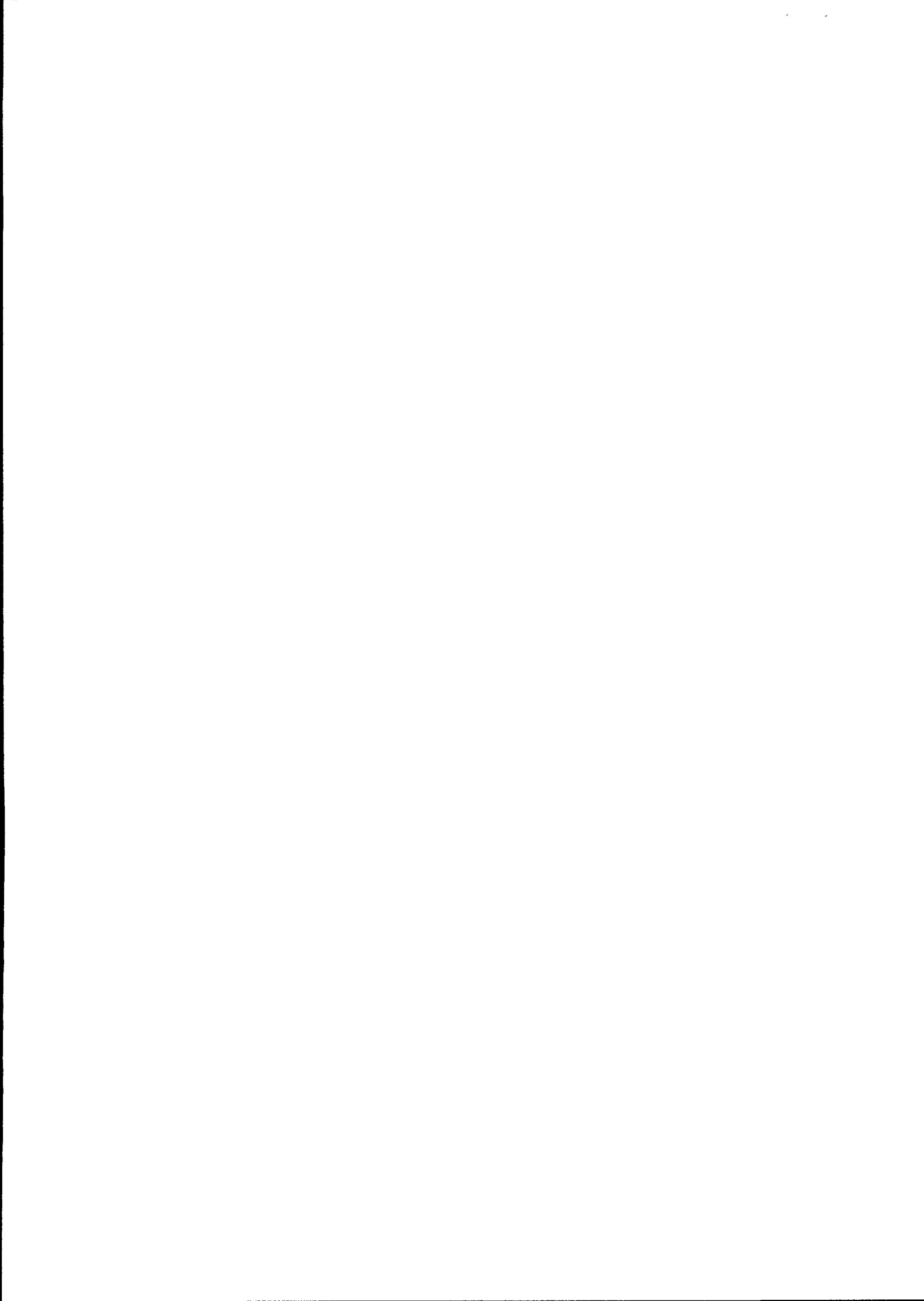


LE SECTEUR DU BATIMENT ET L'HABITAT ANCIEN



n°33

1977



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT

DIRECTION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONJONCTURE

LE SECTEUR DU BATIMENT

ET L'HABITAT ANCIEN

1969 - 1973

SERVICE DES STATISTIQUES
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

SOUS-DIRECTION
DES STATISTIQUES

BUREAU DES ENQUÊTES AUPRES
DES ENTREPRISES DE BTP

L'ENQUETE ANNUELLE AUPRES DES ENTREPRISES

Les données présentées dans ce fascicule sont tirées, sauf mention contraire, des résultats des enquêtes annuelles effectuées de 1969 à 1973 auprès des entreprises immatriculées par l'I.N.S.E.E. sous les rubriques 330 à 348 de la nomenclature des activités économiques : N.A.E. (1).

Les entreprises employant vingt salariés et plus ont toutes été enquêtées (sauf en 1971 où elles l'ont été à raison de une sur cinq). Celles employant de 6 à 9 salariés ont été interrogées à raison de une sur dix, les petites entreprises employant moins de 6 salariés à raison de une sur cinquante de 1969 à 1972, de une sur vingt-cinq en 1973.

L'enquête se fait par voie postale; les entreprises doivent répondre à des questions concernant leurs investissements, leurs achats et la main d'œuvre qu'elles emploient, fournir des éléments de leur comptabilité et décrire leur activité : elles doivent notamment indiquer pour chacun des chantiers réalisés en cours d'année, la localisation, le client, l'ouvrage, le mode de passation du marché, la nature du travail effectué et l'objet de ce travail (neuf, amélioration ou entretien). C'est cette dernière partie (dite cadre chantiers) du questionnaire qui a fourni la matière de la présente publication.

Le taux de réponse à l'enquête est voisin de 77%; le taux de couverture (2) supérieur à 80%. Cependant, en raison de la relative complexité du cadre chantiers, les réponses fournies sont parfois peu ou pas exploitables. On peut donc estimer que le taux de couverture relatif à cette partie du questionnaire est plus proche de 70%.

Les principaux résultats des enquêtes annuelles successives sont parus dans la collection «Etudes Statistiques de l'Équipement» éditée par la Documentation Française. (3)

(1) Cette nomenclature a fait place depuis 1974 à la Nomenclature d'Activités et de Produits : N.A.P.

(2) Taux de couverture :
$$\frac{\text{Chiffre d'affaires des entreprises répondantes}}{\text{Chiffre d'affaires total du secteur}}$$

(3) Voir Structure du bâtiment et des travaux publics en 1970 Numéro 12

Voir Structure du bâtiment et des travaux publics en 1971 Numéro 13

Voir Structure du bâtiment et des travaux publics en 1972 Numéro 21

Voir Structure du bâtiment et des travaux publics en 1973 Numéro 27

Cette brochure a été rédigée par

Jean-Pierre BOUVARD

Philippe FONDANAICHE

Stéphanie PLANTIER

Ont également collaboré à l'élaboration de la brochure

Michel AUDEBERT

Jean-Michel LE NEVE

Alain RAVET

Michelle SOUNILLAC

Le dessin de la couverture est dû à

Marylène GILOT

NOTE METHODOLOGIQUE

Le lecteur pourra s'étonner des différences existant entre certains résultats publiés dans ce fascicule (tableaux A 3, B et C) et les résultats parus dans le n° 27 d'« Études Statistiques de l'Équipement », intitulé « Structure du Bâtiment et des Travaux Publics en 1973 ».

Notamment on peut lire, page 86, du n° 27, les chiffres suivants :

- montant total des travaux de logement : 78,6 milliards de francs
- dont amélioration-entretien : 20,5 milliards de francs
- part de l'amélioration et de l'entretien dans le logement : 26%

alors que l'on trouve dans la présente publication :

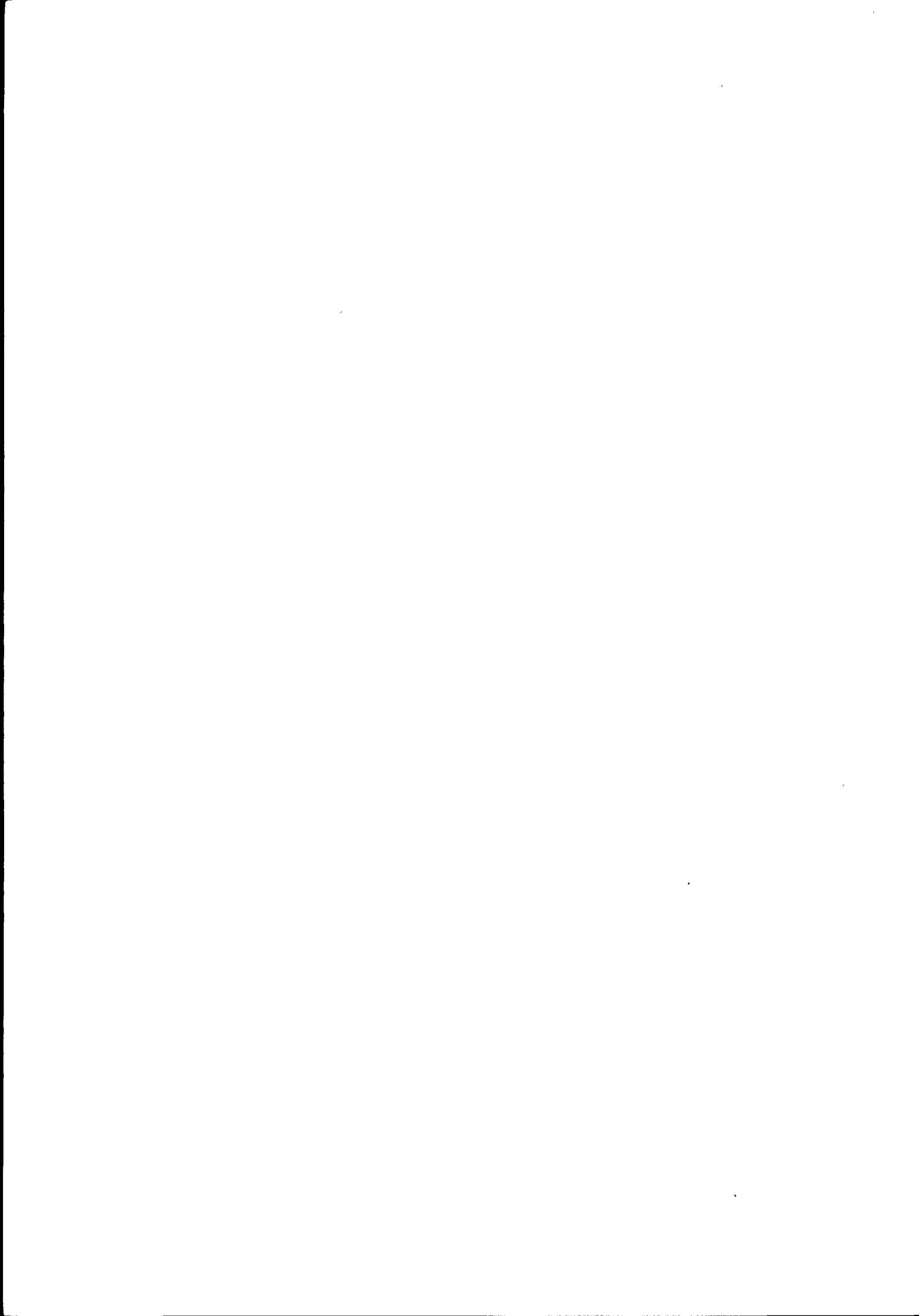
- montant total des travaux de logement : 75,3 milliards de francs
- dont amélioration-entretien : 18,2 milliards de francs
- part de l'amélioration-entretien dans le logement : 24%

Les raisons de ces différences sont les suivantes :

- les entreprises classées en activité principale 34 (sauf 340 entreprises générales de TP) et 338 (construction métalliques) n'ont pas été prises en compte lors de l'exploitation des résultats sur les travaux d'amélioration et d'entretien; or elles réalisent des travaux destinés au logement pour un montant de 1,9 milliards de francs (cf. Tableau A 2-3).
- certaines entreprises, bien que répondantes, ne fournissent pas la ventilation de leurs travaux suivant l'ouvrage (logement, bâtiment, route) ou l'objet du travail (neuf, amélioration, entretien); elles ont été ici éliminées alors que les résultats publiés lors de chaque enquête sont obtenus à l'issue de redressements statistiques.

Il faut donc garder à l'esprit ces faits pour interpréter correctement les résultats tirés de l'exploitation amélioration-entretien. Les tableaux correspondants sont repérés par le signe ☆. D'autre part pour alléger la présentation de ces tableaux, les entreprises générales de bâtiment (N.A.E. 330) et les entreprises générales de T.P. (N.A.E. 340) ayant une activité secondaire de logement, ont été regroupées sous la rubrique « entreprise générale » et intégrées au secteur d'activité gros œuvre.

Enfin on notera que les travaux «amélioration» et les travaux «entretien» ont été systématiquement agrégés : ceci est dû au fait que les entreprises font parfois assez mal le partage entre les deux activités et qu'en particulier, certains chantiers sont déclarés comme relevant à la fois des travaux d'amélioration et des travaux d'entretien.



NOMENCLATURE DES ACTIVITES ECONOMIQUES DES ENTREPRISES

ENTREPRISES DE GROS ŒUVRE

- 330 Entreprise générale de bâtiment et accessoirement de travaux publics.
- 331 Maçonnerie, plâtrerie, béton armé pour le bâtiment, terrassement et démolition pour le bâtiment.
- 338 Construction métallique pour le bâtiment et les travaux publics (montage associé ou non à la fabrication).

ENTREPRISES DE SECOND ŒUVRE

- 332 Charpente en bois, menuiserie de bâtiment.
- 333 Couverture-plomberie (avec ou sans installation de chauffage).
- 334 Serrurerie de bâtiment, petite charpente en fer, menuiserie métallique, armatures métalliques pour béton armé.
- 335 Fumisterie de bâtiment (ramonage, chauffage-central).
- 336 Peinture de bâtiment, décoration, vitrerie.
- 337 Aménagement de locaux divers (magasins, expositions, cuisines).
- 339 Installation d'électricité dans les locaux d'habitation et autres bâtiments.

ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

- 340 Entreprise générale de travaux publics et accessoirement de bâtiment.
- 341 Terrassements, fondations, forages, travaux souterrains.
- 342 Travaux maritimes et fluviaux.
- 343 Travaux de routes et d'aérodromes.
- 344 Travaux de voies ferrées.
- 345 Travaux d'hygiène publique : captage et distribution d'eau, épuration, égouts.
- 346 Entreprise de réseaux et de centrales électriques.
- 347 Pose de canalisations à grande distance (eau, gaz, hydrocarbures).
- 348 Installations thermiques industrielles.

RAPPEL : Lors de l'établissement de certains des résultats présentés dans ce fascicule (tableaux A 3, B et C), les entreprises classées dans les rubriques 338 et 341 à 348 n'ont pas été prises en compte (cf. note méthodologique); d'autre part les entreprises classées en 330 et 340 ont été regroupées dans la rubrique « entreprise générale » et intégrées au secteur gros œuvre.



A — LE BTP ET LE LOGEMENT.



A 1 - Le parc de logements en 1973.

Le tableau suivant est extrait des résultats de l'enquête nationale sur le logement réalisée en 1973. Il met en évidence deux caractéristiques du parc de logements en France :

- son ancienneté : plus des 2/3 des maisons individuelles (66,9%) et plus de la moitié des logements situés en immeubles collectifs (50,5%) ont été construits avant 1949;
- le manque de confort de nombreux logements : un quart des logements (26,3%) sont sans confort ou ont seulement l'eau courante; à l'opposé, les logements confortables (disposant de W.C., d'une grande baignoire et du chauffage central) représentent un peu plus du quart du parc (27,5%).

Ces quelques chiffres situent l'importance du marché potentiel de l'amélioration et de l'entretien des logements.

Tableau : Répartition des logements par année d'achèvement et type d'immeuble selon le confort.

Source : Enquête logement 1973

unité : %

Année d'achèvement et type d'immeuble	Confort								Total	Nombre de logements (en milliers)
	logement sans eau	eau seulement	eau, W.C., sans I.S.	I.S. sans W.C.	W.C., I.S. sommaires, sans C.C.	W.C., I.S. sommaires, avec C.C.	W.C., grande baignoire, sans C.C.	W.C., grande baignoire, avec C.C.		
Avant 1949										
- individuel	7,3	39,0	10,6	7,0	10,9	7,3	6,0	11,9	100,0	5 721
- collectif	3,0	36,5	17,0	5,4	12,9	8,2	5,1	11,9	100,0	4 332
1949 - 1961										
- individuel	1,6	5,7	6,0	2,6	23,8	27,1	8,3	25,0	100,0	1 067
- collectif	0,3*	1,8	3,0	0,6*	21,7	45,3	4,2	23,0	100,0	1 361
1962 - 1968										
- individuel	0,8*	1,9	2,2	0,8*	13,7	26,1	9,7	44,9	100,0	779
- collectif	0,2*	0,9	0,6*	0,3*	5,9	41,9	1,7	48,5	100,0	1 480
1968 - 1969										
- individuel	0,3*	0,0*	0,6*	0,0*	7,0	14,8	10,4	67,0	100,0	312
- collectif	0,2*	0,8*	0,5*	0,4*	1,9	19,7	0,9*	75,7	100,0	517
Après 1969										
- individuel	0,2*	0,0*	0,3*	0,0*	4,2	8,4	8,2	78,7	100,0	667
- collectif	0,0*	0,3*	0,5*	0,2*	1,0*	13,8	0,9*	83,4	100,0	889
Total										
- individuel	5,2	27,0	8,1	5,0	12,1	11,9	7,0	23,8	100,0	8 546
- collectif	1,6	18,9	9,2	2,9	11,2	21,2	3,7	31,2	100,0	8 579
- ensemble	3,4	22,9	8,7	4,0	11,6	16,5	5,3	27,5	100,0	17 125




IS : Installations sanitaires CC : Chauffage central

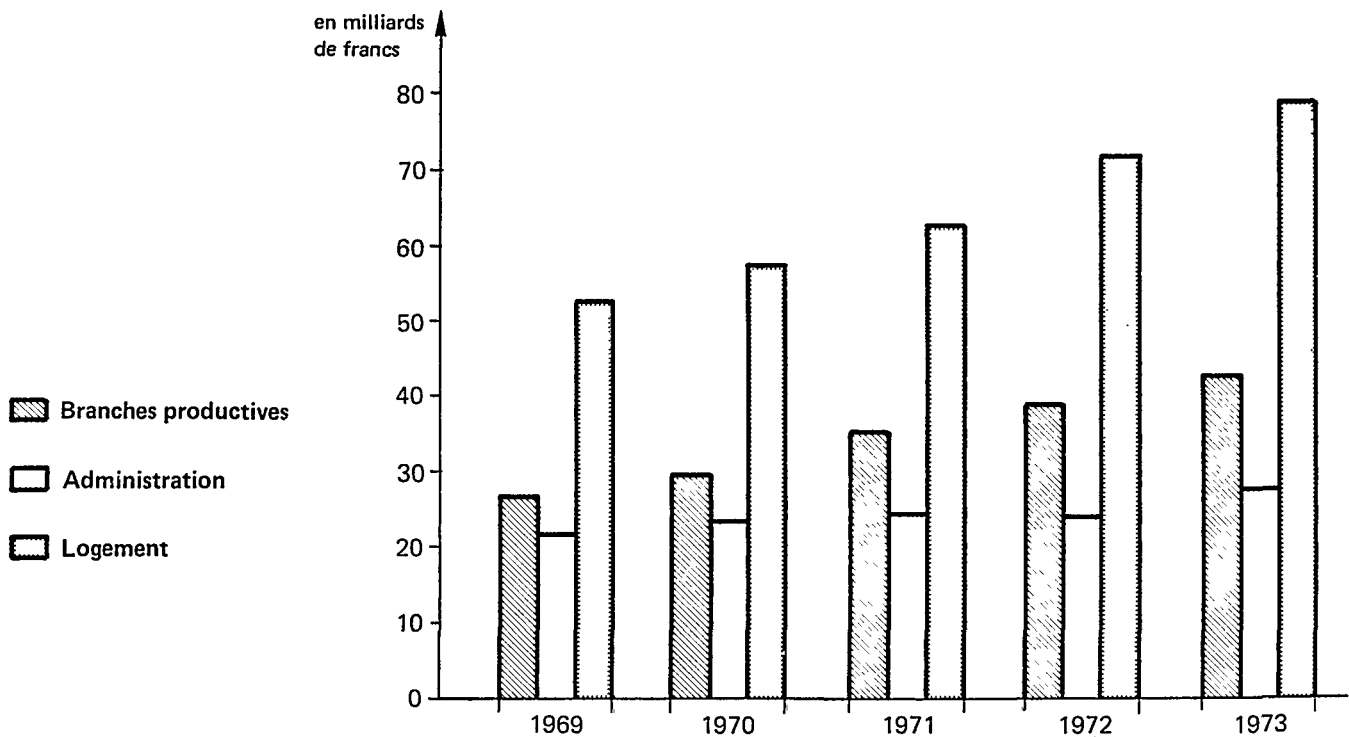
* Chiffres représentant moins de 10 000 ménages

A 2 Les travaux de logement de 1969 à 1973

A 2-1 Importance de l'activité «logement» dans les travaux de BTP

Unité : milliard de francs

Clients	1969		1970		1971		1972		1973	
		%		%		%		%		%
Agriculture	1,3	1,2	1,6	1,5	1,6	1,3	1,9	1,5	2,3	1,5
Industrie	8,3	8,3	9,0	8,2	12,1	9,9	13,5	10,0	15,6	10,5
Energie	4,2	4,2	4,0	3,6	5,0	4,1	4,7	3,5	4,9	3,3
Transports	2,5	2,5	2,0	1,8	2,0	1,6	3,6	2,7	1,6	1,1
Commerce - Services	10,1	10,1	12,7	11,5	14,3	11,8	15,1	11,2	18,0	12,1
 Sous total : Branches productives	26,4	26,3	29,3	26,6	35,0	28,7	38,8	28,9	42,4	28,5
Equipement rural et urbain	7,2	7,2	9,2	8,3	10,7	8,8	9,7	7,2	10,1	6,8
Infrastructure et Communications	6,3	6,3	5,1	4,6	4,9	4,0	5,4	4,0	7,8	5,3
Education Nationale	4,2	4,2	4,4	4,0	4,0	3,3	3,6	2,7	4,5	3,0
Autres Administrations	3,9	3,8	4,9	4,5	4,9	4,0	5,3	3,9	5,0	3,4
 Sous total : Administration	21,6	21,5	23,6	21,4	24,5	20,1	24,0	17,8	27,4	18,5
 Sous total : Logement	52,3	52,2	57,3	52,0	62,5	51,2	71,7	53,3	78,6	53,0
Total	100,3	100,0	110,2	100,0	122,0	100,0	134,5	100,0	148,4	100,0



A 2 -2 Montant des travaux de logement suivant le maître de l'ouvrage

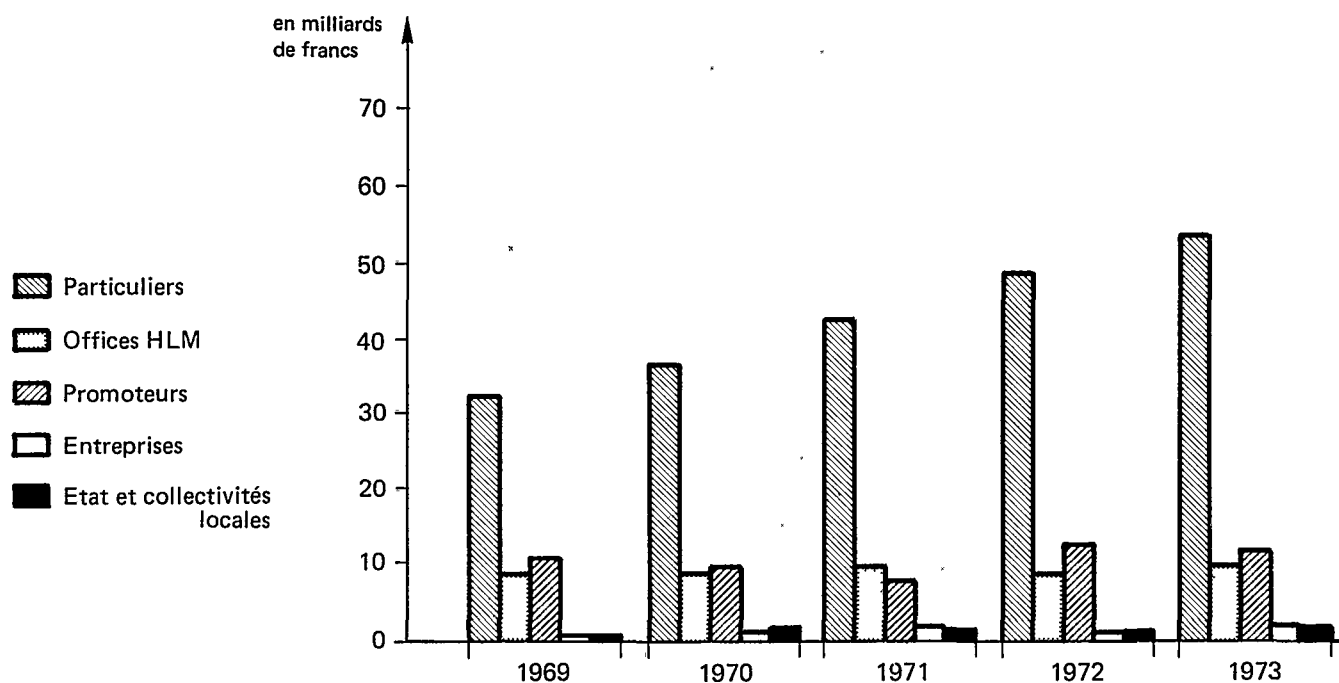
Unité : milliard de francs

Maîtres d'ouvrage	1969		1970		1971		1972		1973	
		%		%		%		%		%
Particuliers	32,3	61,8	36,6	63,9	42,7	68,1	48,8	67,9	53,4	67,9
Offices HLM	8,5	16,3	8,9	15,4	9,1	14,3	8,7	12,1	9,9	12,6
Promoteurs (1)	10,4	19,8	9,3	16,2	7,5	12,6	12,1	16,9	11,4	14,5
Entreprises (2)	0,6	1,2	1,0	1,9	1,9	3,0	1,0	1,5	2,0	2,6
Etat et collectivités locales (3)	0,5	0,9	1,5	2,6	1,3	2,0	1,1	1,6	1,9	2,4
Total	52,3	100,0	57,3	100,0	62,5	100,0	71,7	100,0	78,6	100,0

(1) Ce poste comprend : les promoteurs privés et les promoteurs institutionnels autres que les offices HLM.

(2) Ce poste comprend : les entreprises privées et publiques, financières et non financières.

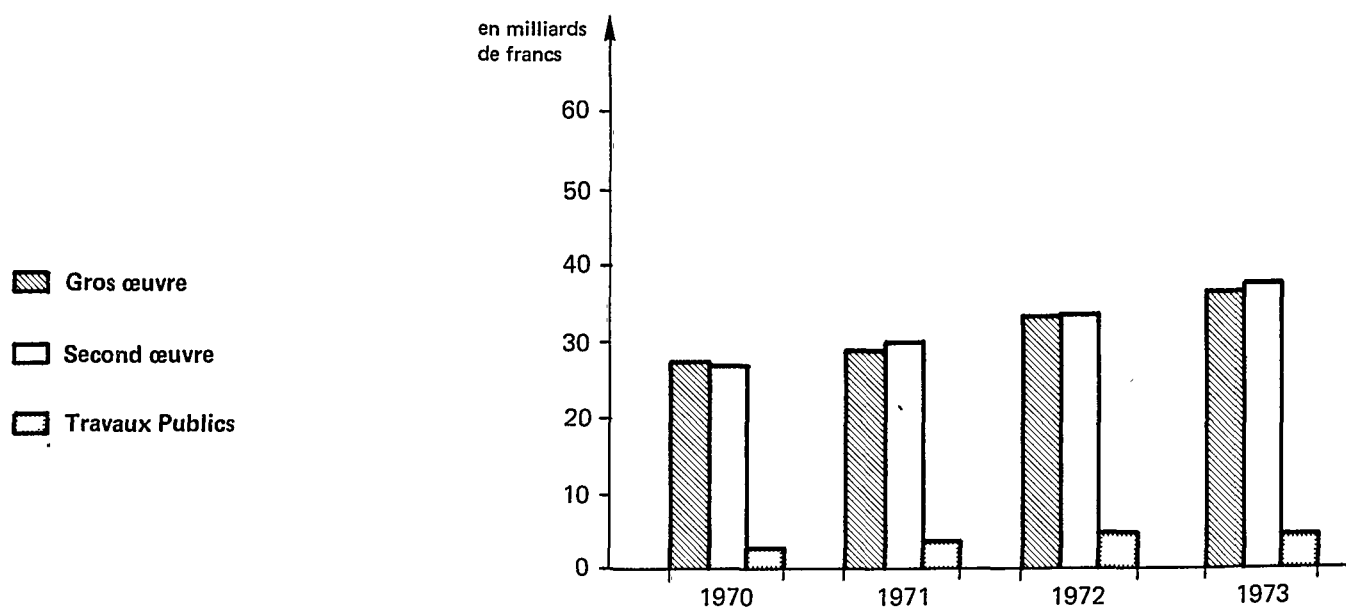
(3) Ce poste comprend : les administrations de l'Etat et les administrations privées.



A 2-3 Montant des travaux de logement suivant l'activité principale des entreprises

Unité : milliard de francs

Activité principale des entreprises	1970		1971		1972		1973	
		%		%		%		%
Entreprise générale de bâtiment	11,2	19,5	10,6	16,9	12,9	18,0	13,6	17,3
Maçonnerie	16,1	28,1	18,3	29,3	20,4	28,5	23,2	29,5
Construction métallique	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
▨ Sous total : Gros œuvre	27,4	47,8	29,0	46,4	33,4	46,6	36,9	46,9
Charpente en bois et menuiserie	5,9	10,3	6,1	9,8	7,4	10,3	7,9	10,0
Couverture - plomberie	10,6	18,5	11,4	18,2	12,6	17,6	14,2	18,1
Serrurerie de bâtiment	1,4	2,5	1,3	2,1	1,8	2,5	2,1	2,7
Fumisterie de bâtiment	1,6	2,8	1,7	2,7	1,9	2,6	1,8	2,3
Peinture de bâtiment	5,0	8,7	6,3	10,1	6,3	8,8	7,0	8,9
Aménagement de locaux	0,2	0,3	0,5	0,8	0,6	0,8	0,8	1,0
Installation d'électricité	2,3	4,0	2,7	4,3	2,9	4,0	3,7	4,7
□ Sous total : Second œuvre	27,0	47,1	30,0	48,0	33,5	46,7	37,5	47,7
Entreprise générale de TP	1,7	3,0	2,0	3,2	2,7	3,8	2,4	3,1
Autres activités de TP	1,2	2,1	1,5	2,4	2,1	2,9	1,8	2,3
▤ Sous total : Travaux Publics	2,9	5,1	3,5	5,6	4,8	6,7	4,2	5,4
Ensemble du secteur	57,3	100,0	62,5	100,0	71,7	100,0	78,6	100,0

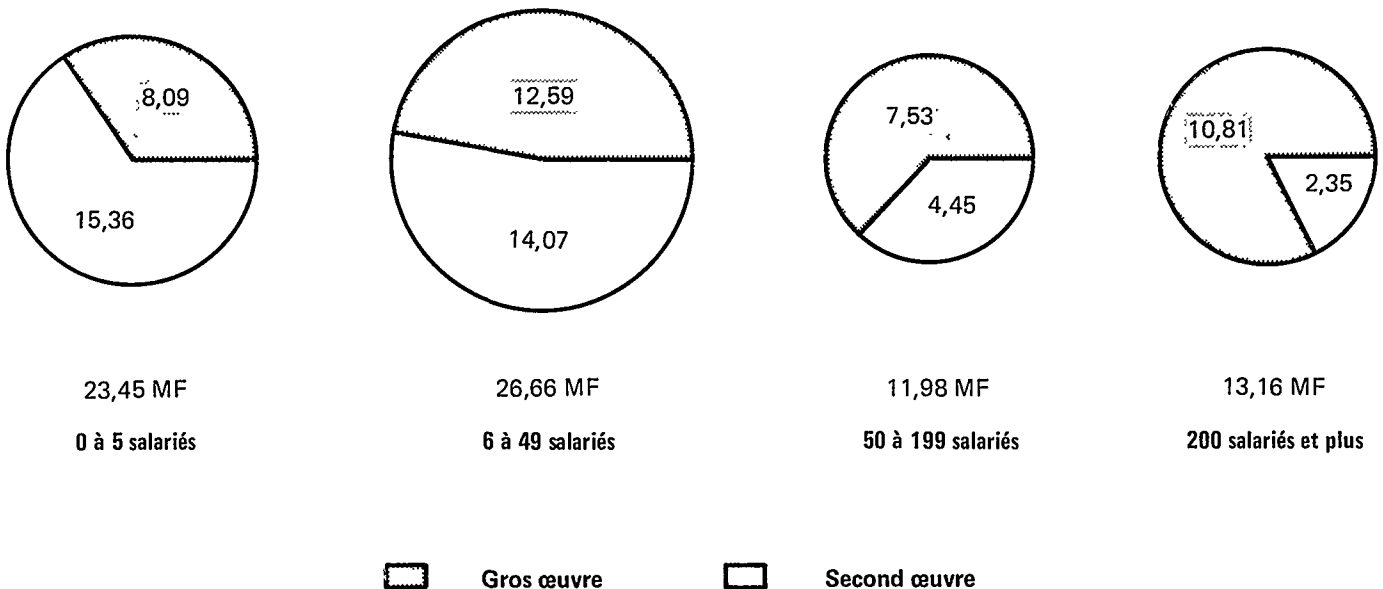


A 3 - Analyse de l'activité «logement» en 1973 suivant la taille et l'activité principale des entreprises.

- Principaux résultats

- 253 000 entreprises du secteur bâtiment (1) déclarent avoir effectué au moins un chantier de logement au cours de l'année 1973; ce sont principalement des entreprises artisanales, employant moins de 6 salariés (212 000) ou des P.M.E. employant de 6 à 49 salariés (37 000).
- l'emploi (2) affecté à l'activité «logement» de ces entreprises peut globalement être estimé à 1 010 000 dont 730 000 dans les entreprises employant moins de 50 salariés.
- les travaux de logement s'élèvent à 75,25 milliards (3) dont 52% ont été réalisés par des entreprises de gros œuvre (1). Les parts respectives des entreprises artisanales (moins de 6 salariés) et des P.M.E. (6 à 49 salariés) s'élèvent respectivement à 31 et 35% du montant total des travaux.

Montant des travaux de logement selon la taille et le secteur d'activité principale des entreprises



(1) y compris les entreprises générales de T.P. (N.A.E. 340) ayant une activité secondaire de logement et non compris les entreprises de construction métallique (N.A.E. 338).

(2) emploi : effectifs salariés + effectifs non salariés.

(3) cf. note méthodologique.

A 3-1 Structure des entreprises qui effectuent des travaux de logement

Année 1973

En nombre d'entreprise

Activité principale des entreprises	Taille des entreprises				Total
	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et +	
Entreprise générale	2 483	4 683	1 143	350	8 659
Maçonnerie	68 331	12 902	873	84	82 190
Sous total : Gros œuvre	70 814	17 585	2 016	434	90 849
Charpente en bois et menuiserie	38 442	3 811	133	11	42 397
Couverture -plomberie	35 539	5 680	325	33	41 577
Serrurerie de bâtiment	7 470	1 603	131	10	9 214
Fumisterie de bâtiment	2 590	732	73	11	3 406
Peinture de bâtiment	39 465	4 162	321	30	43 978
Aménagement de locaux	1 615	737	23	7	2 382
Installation d'électricité	16 321	2 437	153	21	18 932
Sous total : Second œuvre	141 442	19 162	1 159	123	161 886
Total : Bâtiment	212 256	36 747	3 175	557	252 735

A 3-2 Montant des travaux de logement ☆

Année 1973

Unité : milliard de francs

Activité principale des entreprises	Taille des entreprises				Total
	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et +	
Entreprise générale	0,47	3,49	3,70	8,33	15,99
Maçonnerie	7,62	9,10	3,83	2,48	23,03
Sous total : Gros œuvre	8,09	12,59	7,53	10,81	39,02
Charpente en bois et menuiserie	3,82	2,81	0,79	0,36	7,78
Couverture-plomberie	6,06	5,39	1,66	0,84	13,95
Serrurerie de bâtiment	0,58	0,83	0,34	0,15	1,90
Fumisterie de bâtiment	0,29	0,88	0,23	0,17	1,57
Peinture de bâtiment	2,99	2,38	1,06	0,35	6,78
Aménagement de locaux	0,21	0,42	0,04	0,11	0,78
Installation d'électricité	1,41	1,36	0,33	0,37	3,47
Sous total : Second œuvre	15,36	14,07	4,45	2,35	36,23
Total : Bâtiment	23,45	26,66	11,98	13,16	75,25

☆ Voir note p. 3

A 3-3 Estimation de l'emploi affecté aux travaux de logement

Année 1973

Unité : personne active

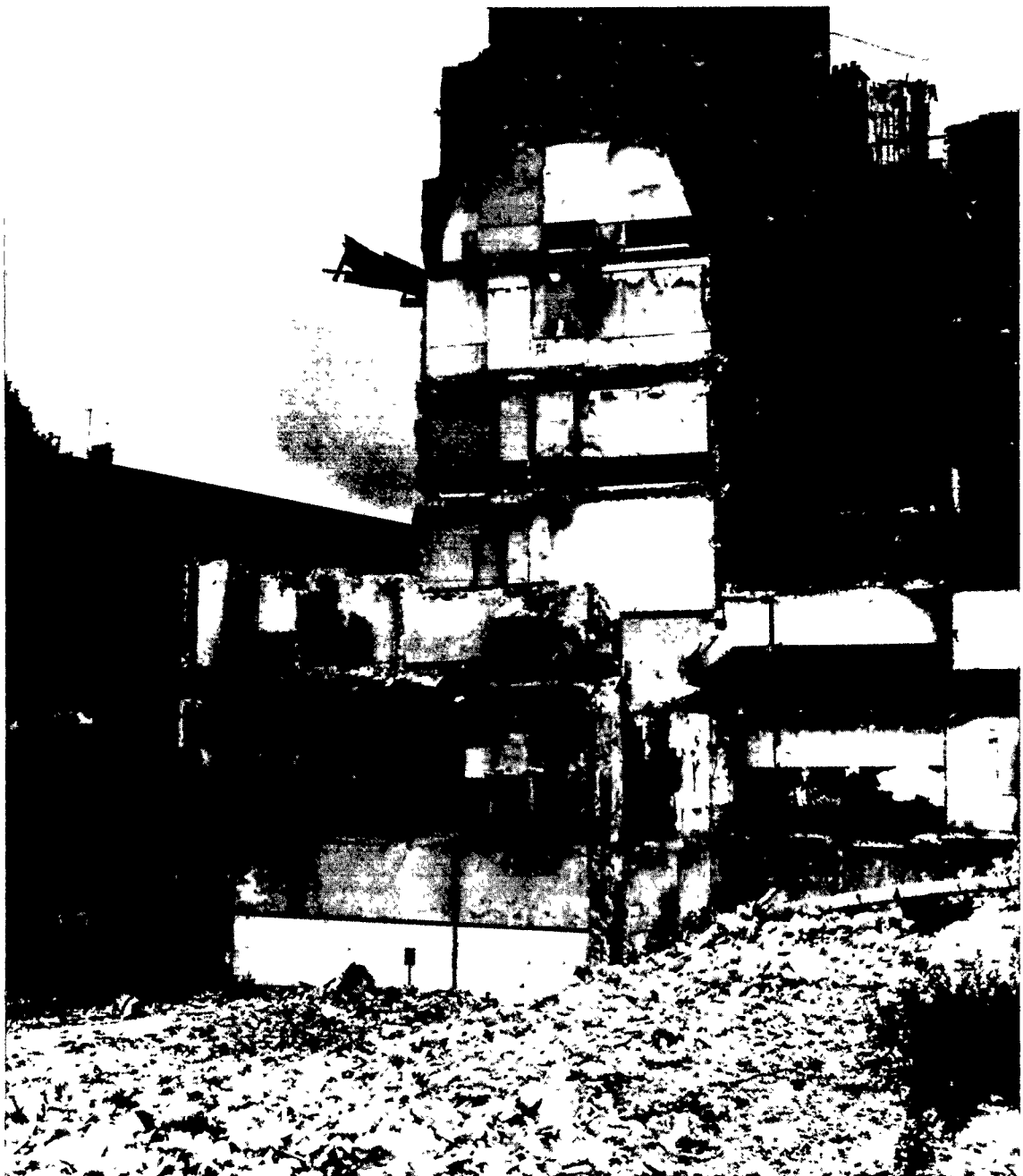
Activité principale des entreprises	Taille des entreprises				Total
	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et +	
Entreprise générale	5 200	45 800	45 700	88 200	184 900
Maçonnerie	145 600	132 100	48 100	28 500	354 300
Sous total : Gros œuvre	150 800	177 900	93 800	116 700	539 800
Charpente en bois et menuiserie	66 600	31 300	7 500	3 400	108 800
Couverture -plomberie	71 100	59 700	17 300	7 100	155 200
Serrurerie de bâtiment	9 900	9 000	3 000	1 100	23 000
Fumisterie de bâtiment	4 400	6 300	1 900	1 500	14 100
Peinture de bâtiment	65 400	34 500	14 400	4 900	119 200
Aménagement de locaux	1 800	4 300	400	1 400	7 900
Installation d'électricité	19 500	16 100	3 400	3 800	42 800
Sous total : Second œuvre	238 700	161 200	47 900	23 200	47 100
Total : Bâtiment	389 500	339 100	141 700	139 900	1 010 200

Le questionnaire de l'enquête annuelle ne permet pas de ventiler l'effectif total de l'entreprise suivant ses différentes activités; l'emploi affecté aux travaux de logement a donc été estimé par la méthode suivante : pour chaque catégorie d'entreprises, — une catégorie étant définie par une taille et une activité principale — on a calculé le ratio «production par personne active»; puis, faisant l'hypothèse que ce ratio est le même pour le logement et les travaux autres que le logement, on l'a appliqué à la production totale des entreprises de la catégorie considérée pour obtenir le nombre de personnes actives affectées à des travaux de logement.

Rappel :

L'estimation a été faite à partir d'un montant de travaux de logement de 75,3 milliards, alors que le montant réel est de 78,6 milliards (cf. note méthodologique p. 3).

B — LE SECTEUR DU BATIMENT ET LES TRAVAUX D'AMELIORATION ET
D'ENTRETIEN DANS LE LOGEMENT — ANNEE 1973 — FRANCE ENTIERE

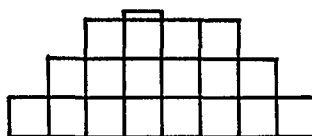


Principaux résultats

- Trois chiffres résument l'activité «amélioration-entretien» du logement :

18,23 milliards de francs (MF) de travaux.
189 000 entreprises.
320 000 personnes occupées.

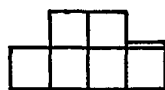
- 18,23 MF



se répartissent comme suit selon :

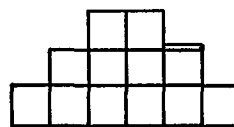
- le secteur d'activité principale des entreprises

Gros œuvre



6,15 MF

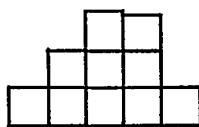
Second œuvre



12,08 MF

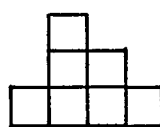
- la taille des entreprises

0 à 5 salariés



9,97 MF

6 à 49 salariés



6,93 MF

50 à 199 salariés



1,04 MF

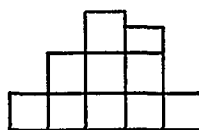
200 salariés et plus



0,29 MF

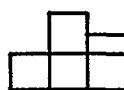
- la spécialisation des entreprises dans l'amélioration-entretien mesurée par la part dévolue à cette activité dans les travaux logements qu'elles réalisent.

Plus de 90%



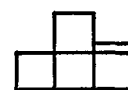
9,59 MF

de 90% à 50% de travaux d'amélioration-entretien



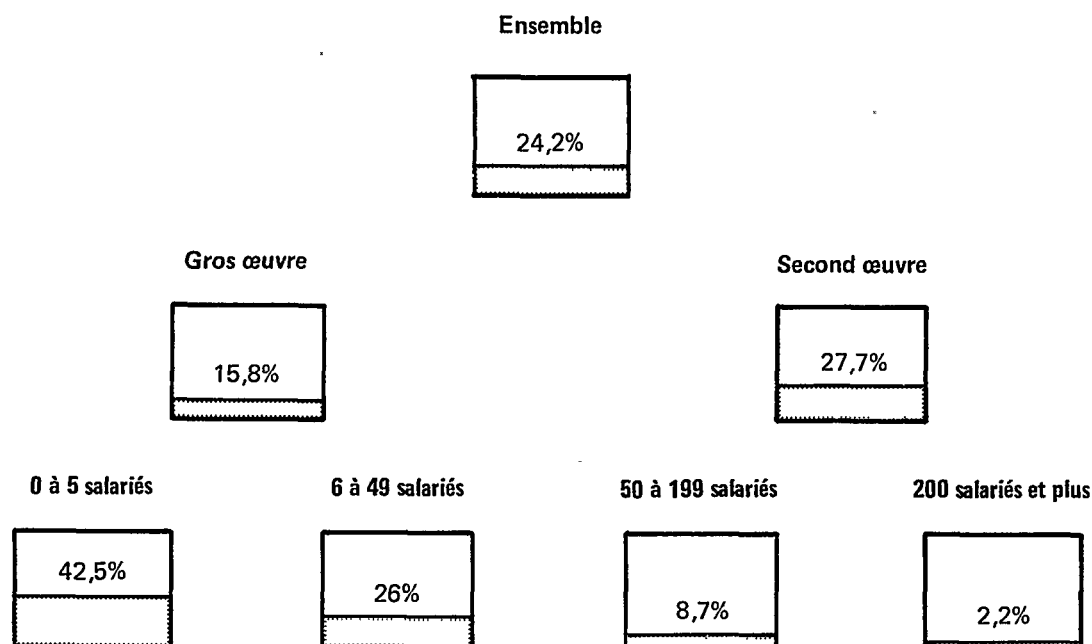
4,43 MF

moins de 50%



4,21 MF

- Les travaux d'amélioration-entretien représentent 24,2% de l'activité logement du secteur bâtiment mais ce pourcentage peut varier beaucoup avec le secteur d'activité principale ou la taille des entreprises.



B 1 Les travaux d'amélioration et d'entretien selon l'activité principale et la taille des entreprises.

B 1-1 Structure des entreprises qui effectuent des travaux d'amélioration et d'entretien. ☆

Année 1973

en nombre d'entreprises

Activité principale des entreprises	Taille des entreprises				Total
	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et +	
Entreprise générale	1 755	3 332	616	126	5 829
Maçonnerie	50 195	9 018	507	24	59 744
sous total : Gros œuvre	51 950	12 350	1 123	150	65 573
Charpente en bois - Menuiserie	28 106	2 538	51	1	30 696
Couverture - Plomberie	27 207	4 483	199	9	31 898
Serrurerie de bâtiment	4 350	884	43	2	5 279
Fumisterie de bâtiment	2 340	375	47	4	2 766
Peinture de bâtiment	34 050	3 310	244	23	37 627
Aménagement de locaux	895	540	12	3	1 450
Installation d'électricité	12 451	1 599	89	9	14 148
sous total : Second œuvre	109 399	13 729	685	51	123 864
Total : Bâtiment	161 349	26 079	1 808	201	189 437

B 1-2 Estimation de l'emploi affecté aux travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement.

Année 1973

Taille des entreprises			Total
0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 salariés et plus	
195 000	110 000	15 000	320 000

Méthode d'estimation :

Il n'est pas possible de demander aux entreprises interrogées de répartir entre leurs différentes activités, les effectifs employés : les mêmes ouvriers travaillent sur des chantiers « neufs » et des chantiers d'« amélioration-entretien ». On peut cependant tenter d'estimer l'emploi affecté aux travaux d'amélioration-entretien à l'aide des effectifs globaux et des montants de travaux. La base de calcul est le ratio « montant de travaux par personne active ». Ce ratio varie avec l'activité principale et la taille des entreprises, mais l'approximation due à la méthode interdit de faire des estimations à un niveau trop fin. On s'est donc contenté d'estimer l'emploi « amélioration-entretien » par taille d'entreprises.

a) Entreprises employant moins de 6 salariés :

— Calcul du ratio « travaux d'entretien du logement par personne active ».

On utilise pour ce faire les données relatives aux entreprises artisanales spécialisées dans les travaux d'entretien du logement (cf. B 2-1).

Ces entreprises réalisent pour 5,8 milliards de francs de travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement et emploient 141 600 personnes.

La part des travaux de logement dans la production totale des entreprises artisanales est d'environ 80%. On peut donc estimer l'effectif occupé à ces travaux à $141\ 600 \times 0,8 = 113\ 300$.

Le ratio « travaux d'entretien du logement par personne active » est donc de :

$$\frac{5,81 \times 10^9}{11,33 \times 10^4} = 51\ 300 \text{ F}$$

— Calcul du ratio « travaux neufs de logement par personne active ».

On utilise de manière analogue les données relatives aux entreprises spécialisées dans les travaux neufs :

Montant des travaux « neufs » de logement : 7,93 milliards de francs.

Effectif total employé : 140 200.

Le ratio « travaux neufs de logement par personne active » est de :

$$\frac{7,93 \times 10^9}{1,402 \times 10^5 \times 0,8} = 70\ 700 \text{ F}$$

– Estimation de l'emploi affecté aux travaux « neufs » et aux travaux d'entretien.

Travaux d'entretien :

$$\frac{9,97 \times 10^9}{5,13 \times 10^4} = 194\ 300$$

Travaux « neufs » :

$$\frac{13,48 \times 10^9}{7,07 \times 10^4} = 190\ 600$$

Soit un total de 385 900 personnes actives occupées à des travaux de logement.

La différence avec l'estimation qui avait été faite (cf. A 3-3) n'est que de 3 600. On peut donc retenir pour l'emploi « entretien » le chiffre de 196 000 personnes.

b) Entreprises employant de 6 à 49 salariés :

– Calcul du ratio « travaux neufs de logement par personne active ».

Les entreprises de cette taille spécialisées dans les travaux neufs réalisent pour 12,41 milliards de travaux « neufs » de logement et emploient 221 200 personnes.

La part de l'activité logement dans la production est de 60%.

Le ratio « travaux neufs de logement par personne active » est donc de :

$$\frac{12,41 \times 10^9}{2,212 \times 10^5 \times 0,6} = 93\ 500\ \text{F}$$

– Calcul du ratio « travaux d'entretien de logement par personne active ».

Les entreprises spécialisées dans l'amélioration-entretien réalisent 3,47 milliards de travaux en emploient 85 800 personnes.

Le ratio « travaux d'entretien par personne active » est donc de :

$$\frac{3,47 \times 10^9}{8,58 \times 10^5 \times 0,6} = 67\ 400\ \text{F}$$

– Estimation de l'emploi :

Travaux « neufs » :

$$\frac{19,73 \times 10^9}{9,35 \times 10^4} = 211\ 000$$

Travaux d'entretien :

$$\frac{6,93 \times 10^9}{6,74 \times 10^4} = 102\ 800$$

Soit au total 311 800. La différence avec l'estimation emploi global logement est ici de 27 300.

On estimera donc l'emploi « entretien » à 110 000.

c) Entreprises employant plus de 50 personnes.

On regroupe ici les entreprises de 50 à 199 salariés et les entreprises de plus de 200 salariés qui ne réalisent que 7% des travaux d'amélioration-entretien.

L'estimation sera plus grossière :

Emploi «logement» (estimation)	:	281 600
Montant des travaux de logement	:	25,14 milliards
dont travaux d'entretien	:	1,33 milliards.

On peut estimer l'emploi «amélioration-entretien» à :

$$\frac{281\,600 \times 1,33}{25,14} = 15\,000$$

Rappel

Toutes les estimations ont été faites à partir d'un montant total de travaux d'amélioration-entretien dans les logements de 18,2 milliards, alors que le montant réel est de 20,5 milliards (cf. note méthodologique p. 3).

B 1-3 Montant des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement suivant l'activité principale et la taille des entreprises. ☆

Année 1973

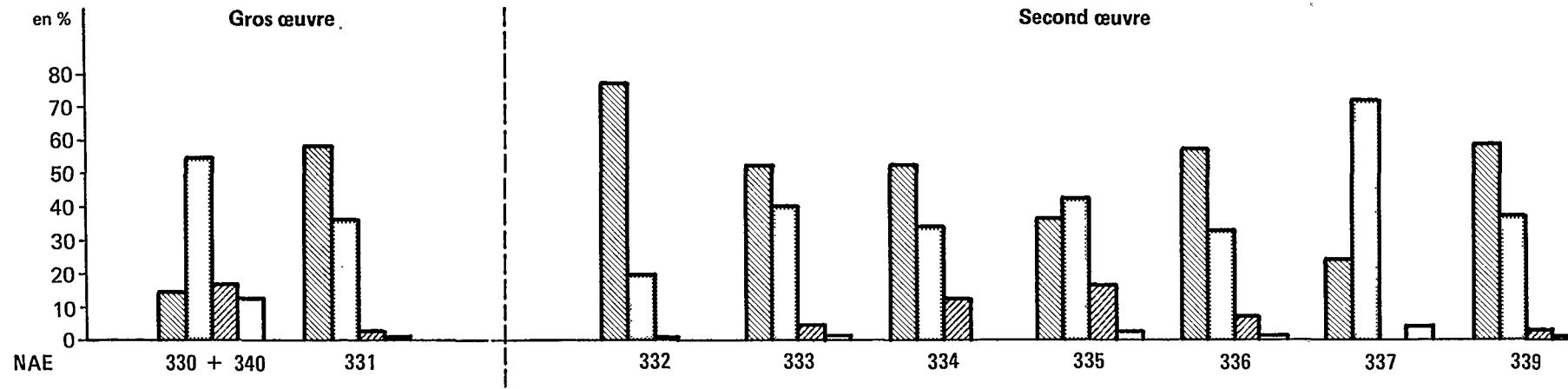
Unité : milliard de francs

Activité principale des entreprises	Taille des entreprises				Total
	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et +	
Entreprise générale	0,19	0,70	0,22	0,16	1,27
Maçonnerie	2,87	1,80	0,19	0,02	4,88
Sous total : Gros œuvre	3,06	2,50	0,41	0,18	6,15
Charpente en bois et menuiserie	1,30	0,35	0,02	€	1,67
Couverture-plomberie	2,82	2,22	0,25	0,03	5,32
Serrurerie de bâtiment	0,17	0,11	0,04	€	0,32
Fumisterie de bâtiment	0,14	0,16	0,06	0,01	0,37
Peinture de bâtiment	1,85	1,05	0,24	0,05	3,19
Aménagement de locaux	0,06	0,18	€	0,01	0,25
Installation d'électricité	0,57	0,36	0,02	0,01	0,96
Sous total : Second œuvre	6,91	4,43	0,63	0,11	12,08
Total	9,97	6,93	1,04	0,29	18,23

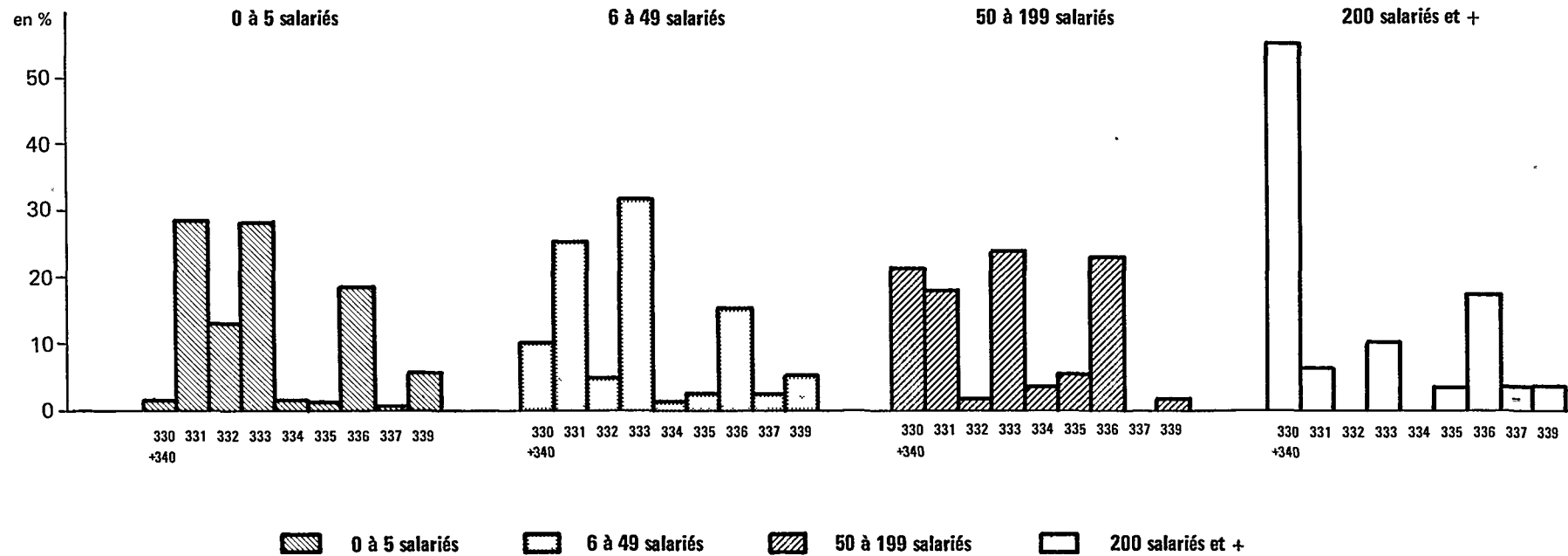
€ montant inférieur à 5 millions de francs

☆ Voir note p. 3

Répartition des travaux d'amélioration et d'entretien selon la taille de l'entreprise en % par secteur d'activité principale



Répartition des travaux d'amélioration et d'entretien selon l'activité principale de l'entreprise en % par taille d'entreprises



B 1-4 Part des travaux d'amélioration et d'entretien dans l'activité « logement » des entreprises

Année 1973

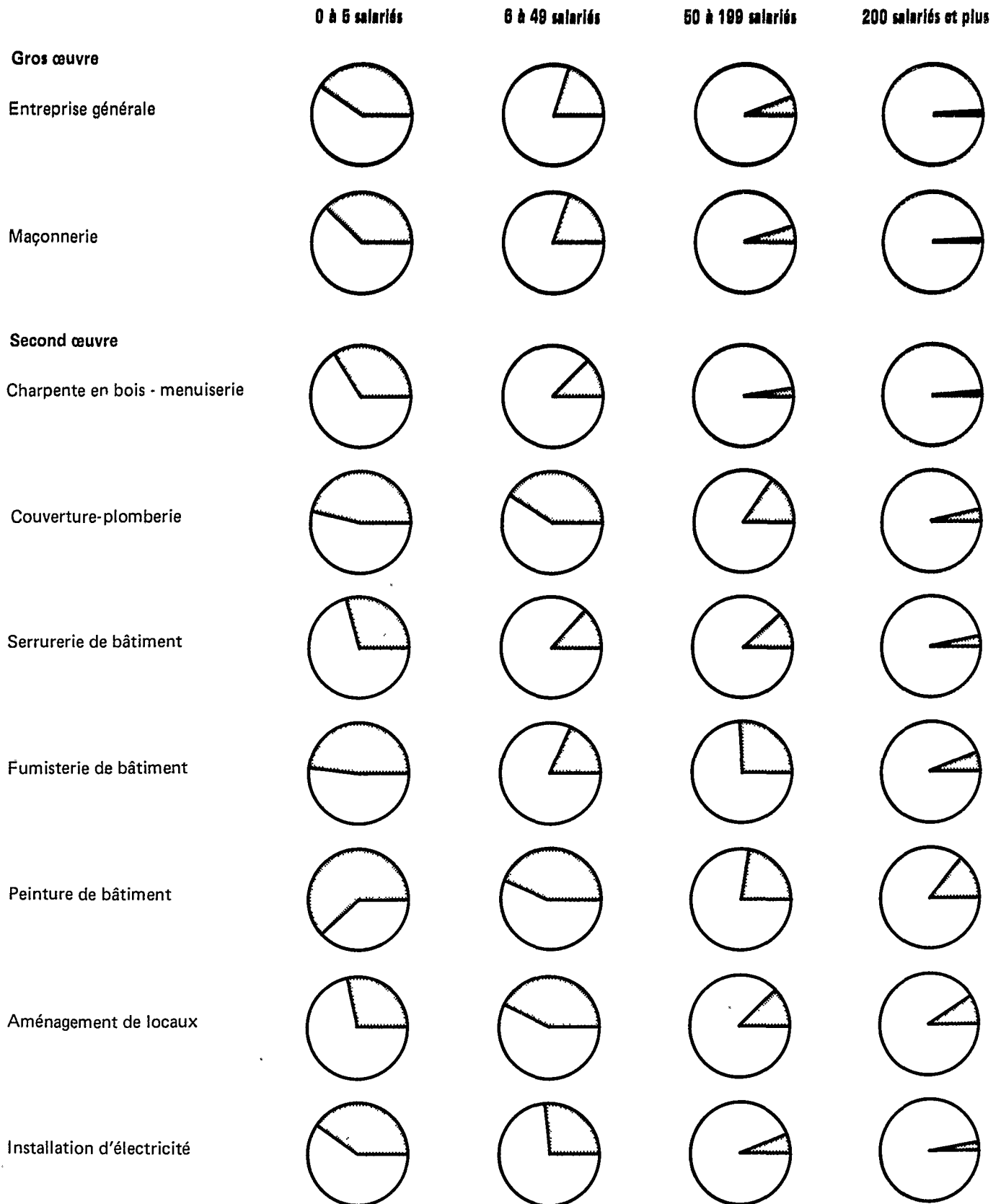
Unité : %

Activité principale des entreprises	Taille des entreprises				Ensemble
	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et +	
Entreprise générale	40,4	20,1	5,9	1,9	7,9
Maçonnerie	37,7	19,8	5,0	0,8	21,2
Sous-total : Gros Oeuvre	37,8	19,9	5,4	1,7	15,8
Charpente en bois et menuiserie	34,0	12,5	2,5	1,3	21,5
Couverture-plomberie	46,5	41,2	15,1	3,6	38,1
Serrurerie de bâtiment	29,3	13,3	11,8	3,3	35,6
Fumisterie de bâtiment	48,3	18,2	26,1	5,9	16,8
Peinture de bâtiment	61,9	44,1	22,6	14,3	23,6
Aménagement de locaux	28,6	42,9	12,2	9,1	47,0
Installation d'électricité	40,4	26,5	6,1	2,7	32,1
Sous-total : Second Oeuvre	45,0	31,5	14,2	4,7	27,7
Ensemble du secteur bâtiment	42,5	26,0	8,7	2,2	24,2

Remarque :

Ce tableau se lit « case par case » et doit être interprété de la manière suivante : sur 100 F de travaux de logement réalisés par des entreprises générales employant de zéro à cinq salariés, 40,4 F consistent en de l'amélioration ou de l'entretien.

B 1-4 Part des travaux d'amélioration et d'entretien dans l'activité «logement» des entreprises.



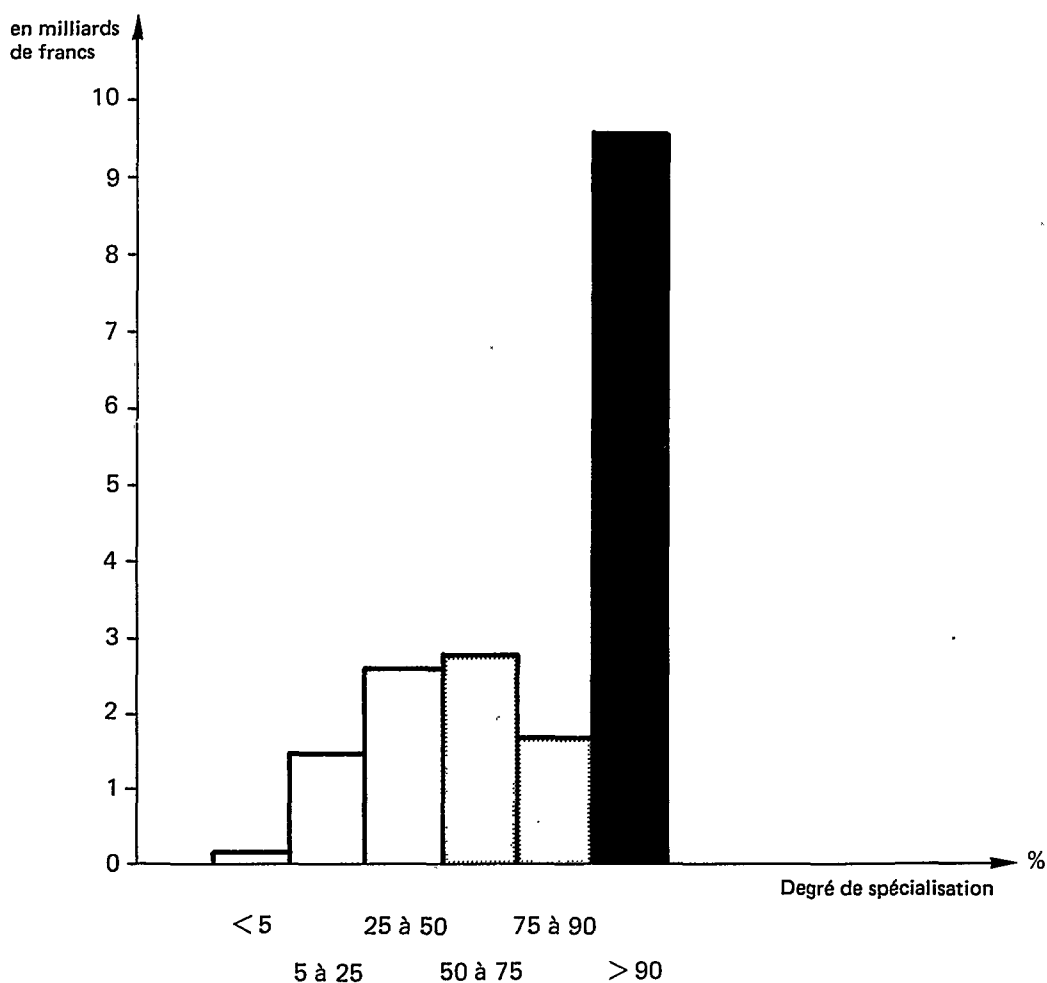
Légende : La portion grisée de chaque disque représente la part des travaux d'amélioration et d'entretien

↳ Voir note p. 3

B2 – La spécialisation des entreprises de bâtiment dans les travaux d'amélioration et d'entretien des logements

Nous mesurerons le degré de spécialisation d'une entreprise dans l'amélioration et l'entretien des logements, par la part de son activité logement consacrée à ces travaux d'amélioration et d'entretien. Une entreprise dont le degré de spécialisation est inférieur à 5 % est considérée comme spécialisée dans les travaux « neufs » (quelque soit par ailleurs son activité hors-logement) ; à l'opposé, une entreprise dont le degré de spécialisation est supérieur à 90 % est dite spécialisée dans les travaux « amélioration et entretien ».

Répartition des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement, suivant le degré de spécialisation des entreprises

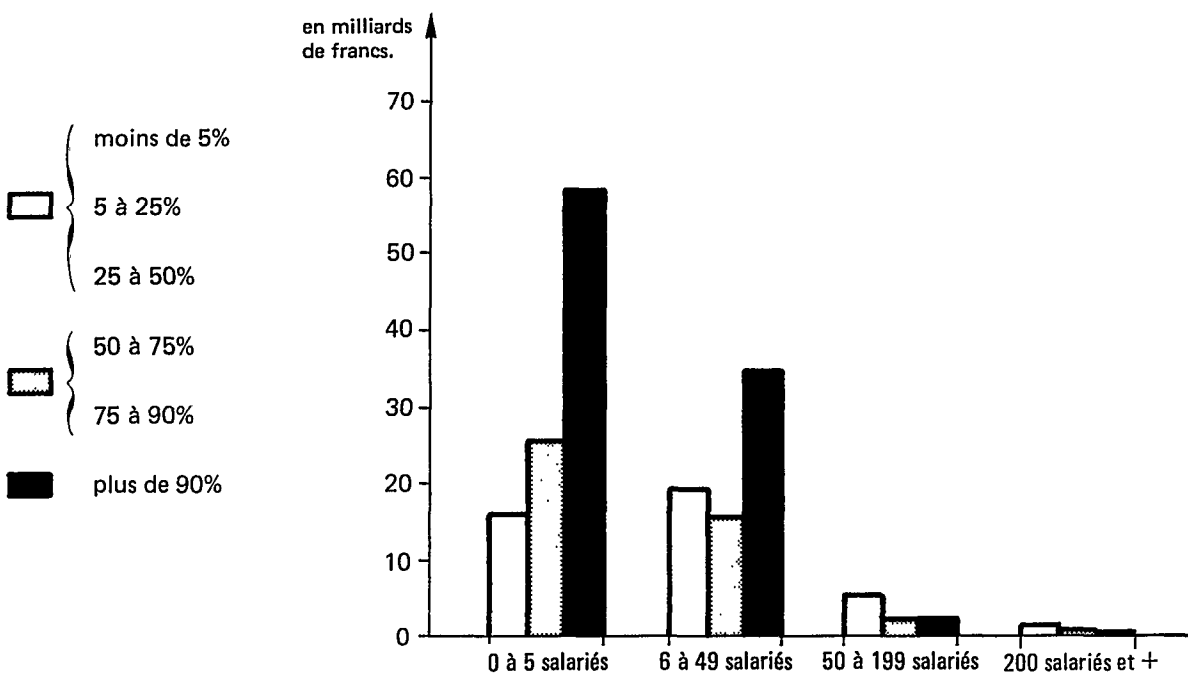


B 2-1 Montant des travaux d'amélioration et d'entretien suivant la taille et le degré de spécialisation des entreprises ☆

Année 1973

Unité : milliard de Francs et %

Degré de spécialisation	Taille des entreprises								Total	
	0 à 5 salariés		6 à 49 salariés		50 à 199 salariés		200 salariés et +			
		%		%		%		%		%
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></div> <div style="margin-left: 10px;"> moins de 5 % 5 à 25 % 25 à 50 % </div> </div>	0,02	0,2	0,07	1,0	0,05	4,8	0,03	10,3	0,17	0,9
	0,41	4,1	0,71	10,3	0,24	23,1	0,08	27,6	1,44	7,9
	1,19	11,9	1,13	16,3	0,24	23,1	0,04	13,8	2,60	14,3
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 10px; height: 10px; border: 1px dashed black; margin-right: 5px;"></div> <div style="margin-left: 10px;"> 50 à 75 % 75 à 90 % </div> </div>	1,47	14,8	1,02	14,7	0,19	18,3	0,08	27,6	2,76	15,1
	1,07	10,7	0,52	7,6	0,06	5,7	0,01	3,5	1,67	9,2
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 10px; height: 10px; background-color: black; margin-right: 5px;"></div> <div style="margin-left: 10px;">plus de 90 %</div> </div>	5,81	58,3	3,47	50,1	0,26	25,0	0,05	17,2	9,59	52,6
Total	9,97	100,0	6,93	100,0	1,04	100,0	0,29	100,0	18,23	100,0



☆ Voir note p. 3

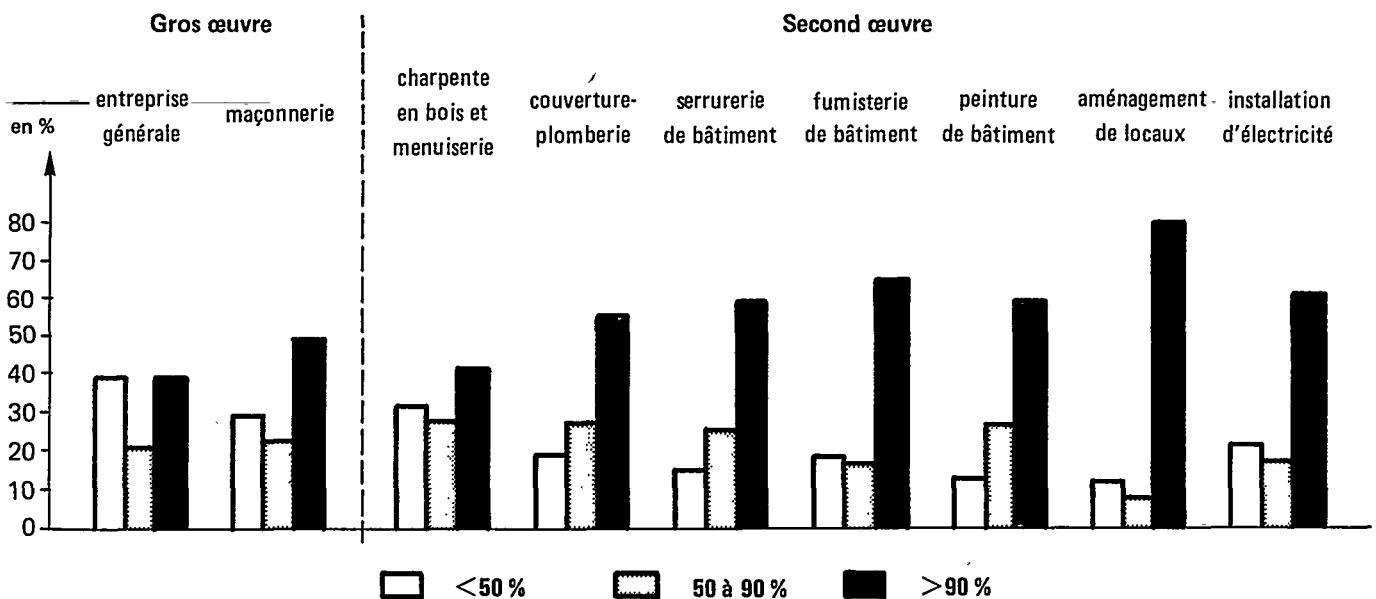
B 2-2 Montant des travaux d'amélioration et d'entretien suivant l'activité principale et le degré de spécialisation des entreprises

Année 1973

Unité : milliard de francs et %

Activité principale des entreprises	Degré de spécialisation										Total			
	moins de 5 %		5 à 25 %		25 à 50 %		50 à 75 %		75 à 90 %		plus de 90 %		Total	%
Entreprise générale	0,05	3,9	0,19	15,0	0,26	20,5	0,20	15,7	0,07	5,5	0,50	39,4	1,27	100,0
Maçonnerie	0,06	1,2	0,58	11,9	0,79	16,2	0,70	14,3	0,38	7,8	2,37	48,6	4,88	100,0
Sous total : Gros Oeuvre	0,11	1,8	0,77	12,5	1,05	17,1	0,90	14,6	0,45	7,3	2,87	46,7	6,15	100,0
Charpente en bois et menuiserie	0,02	1,2	0,16	9,6	0,35	20,9	0,31	18,6	0,15	9,0	0,68	40,7	1,67	100,0
Couverture-plomberie	0,02	0,4	0,25	4,7	0,71	13,3	0,87	16,4	0,54	10,1	2,93	55,1	5,32	100,0
Serrurerie de bâtiment	ε	—	0,02	6,2	0,03	9,4	0,06	18,7	0,02	6,3	0,19	59,4	0,32	100,0
Fumisterie de bâtiment	ε	—	0,03	8,1	0,04	10,8	0,03	8,1	0,03	8,1	0,24	64,9	0,37	100,0
Peinture de bâtiment	0,01	0,3	0,12	3,8	0,28	8,8	0,49	15,3	0,39	12,2	1,90	59,6	3,19	100,0
Aménagement de locaux	ε	—	0,01	4,0	0,02	8,0	0,01	4,0	0,01	4,0	0,20	80,0	0,25	100,0
Installation d'électricité	0,01	1,1	0,08	8,3	0,12	12,5	0,09	9,4	0,08	8,3	0,58	60,4	0,96	100,0
Sous total : Second Oeuvre	0,07	0,6	0,67	5,5	1,55	12,8	1,86	15,4	1,22	10,1	6,72	55,6	12,09	100,0
Total : Bâtiment	0,17	0,9	1,44	7,9	2,60	14,3	2,76	15,1	1,67	9,2	9,59	52,6	18,23	100,0

ε montant inférieur à 5 millions de francs



☆ Voir note p. 3

B3 — Analyse du degré d'association des différents corps d'état dans les travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement

Les trois tableaux suivants ont été calculés à partir des travaux réalisés par les seules entreprises dont le degré de spécialisation est supérieur à 33 %, soit un montant de 15,20 milliards.

Ils donnent la répartition des travaux d'amélioration et d'entretien selon l'activité principale des entreprises et la nature des travaux effectivement réalisés sur les chantiers.

La nature du travail peut correspondre à l'activité principale de l'entreprise ou à une de ses activités secondaires.

B 3-1 Association gros-œuvre — second œuvre ☆

Année 1973

Unité : %

Nature du travail	Activité principale	
	Gros œuvre	Second œuvre
Gros-œuvre	95	4
Second œuvre	5	96
Ensemble	100	100

Pour 100 F de travaux d'amélioration et d'entretien, réalisés par des entreprises de gros œuvre, 95 F sont réalisés en gros œuvre et 5 F en second œuvre.

On peut donc conclure que l'association d'activités de gros œuvre et de second œuvre au sein d'une même entreprise est peu fréquente.

B 3-2 Analyse de l'association des corps d'état

Année 1973

Unité : %

Activité principale Nature du travail	Entreprise générale	Maçonnerie	Charpente en bois et menuiserie	Couverture-plomberie	Serrurerie de bâtiment	Fumisterie de bâtiment	Peinture de bâtiment	Aménagement de locaux	Installation d'électricité
Entreprise générale	38,0	12,8	3,8	3,9	3,4	—	1,4	9,1	—
Maçonnerie	54,3	83,3	—	0,7	—	—	3,6	—	—
Charpente et menuiserie	3,3	0,3	90,3	0,2	—	—	—	18,2	—
Couverture-plomberie	3,3	2,8	4,5	59,5	3,4	3,3	—	—	1,2
Serrurerie de bâtiment	1,1	—	—	—	89,8	—	—	—	—
Fumisterie de bâtiment	—	—	0,7	33,6	3,4	93,4	—	—	1,2
Peinture de bâtiment	—	0,5	0,7	—	—	—	91,8	—	—
Aménagement de locaux	—	0,3	—	0,6	—	—	3,2	72,7	—
Installation d'électricité	—	—	—	1,5	—	3,3	—	—	97,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant en milliards de francs	0,92	3,89	1,34	4,61	0,29	0,30	2,82	0,22	0,81

Ce tableau se lit et s'interprète comme le précédent.

On peut noter que les entreprises de second œuvre ont fréquemment une activité unique mais que, cependant, les entreprises de couverture-plomberie ont souvent une activité secondaire de fumisterie de bâtiment tandis que les entreprises spécialisées dans l'aménagement des locaux ont une activité annexe non négligeable de menuiserie-serrurerie.

B 3-3 Analyse de la spécificité des travaux par nature ☆

Généralement la part essentielle des travaux de chaque spécialité est exécutée par des entreprises dont l'activité principale correspond à cette spécialité. Le tableau suivant montre cependant que cette part dépend beaucoup de la nature du travail : ainsi sur 100 F de travaux de peinture, 99 F sont réalisés par des entreprises dont c'est l'activité principale ; alors que sur 100 F de travaux de fumisterie de bâtiment, 15 F seulement sont réalisés par des entreprises de cette spécialité et 83 F par des entreprises dont l'activité principale est la couverture-plomberie. On dira que l'activité « peinture » a un coefficient de spécificité très élevé ; alors que ce coefficient est faible pour l'activité « fumisterie ».

Année 1973

Unité : %

Activité principale Nature du travail	Unité : %									Montant en milliards de francs	
	Entreprise générale	Maçonnerie	Charpente en bois et menuiserie	Couverture-plomberie	Serrurerie de bâtiment	Fumisterie de bâtiment	Peinture de bâtiment	Aménagement de locaux	Installation d'électricité		Total
Entreprise générale	30,4	43,5	4,3	15,7	0,9	—	3,5	1,7	—	100,0	1,15
Maçonnerie	12,9	83,7	—	0,8	—	—	2,6	—	—	100,0	3,87
Charpente et menuiserie	2,3	0,8	93,0	0,8	—	—	—	3,1	—	100,0	1,30
Couverture-plomberie	1,0	3,7	2,0	92,4	0,3	0,3	—	—	0,3	100,0	2,97
Serrurerie de bâtiment	3,7	—	—	—	96,3	—	—	—	—	100,0	0,27
Fumisterie de bâtiment	—	—	0,5	83,4	0,5	15,1	—	—	0,05	100,0	1,86
Peinture de bâtiment	—	0,8	0,4	—	—	—	98,8	—	—	100,0	2,62
Aménagement de locaux	—	3,5	—	10,3	—	—	31,0	55,2	—	100,0	0,29
Installation d'électricité	—	—	—	8,0	—	1,2	—	—	90,8	100,0	0,87

☆ Voir note p. 3

B4 — Analyse des achats des entreprises spécialisées* dans les travaux d'entretien et d'amélioration *

Année 1973

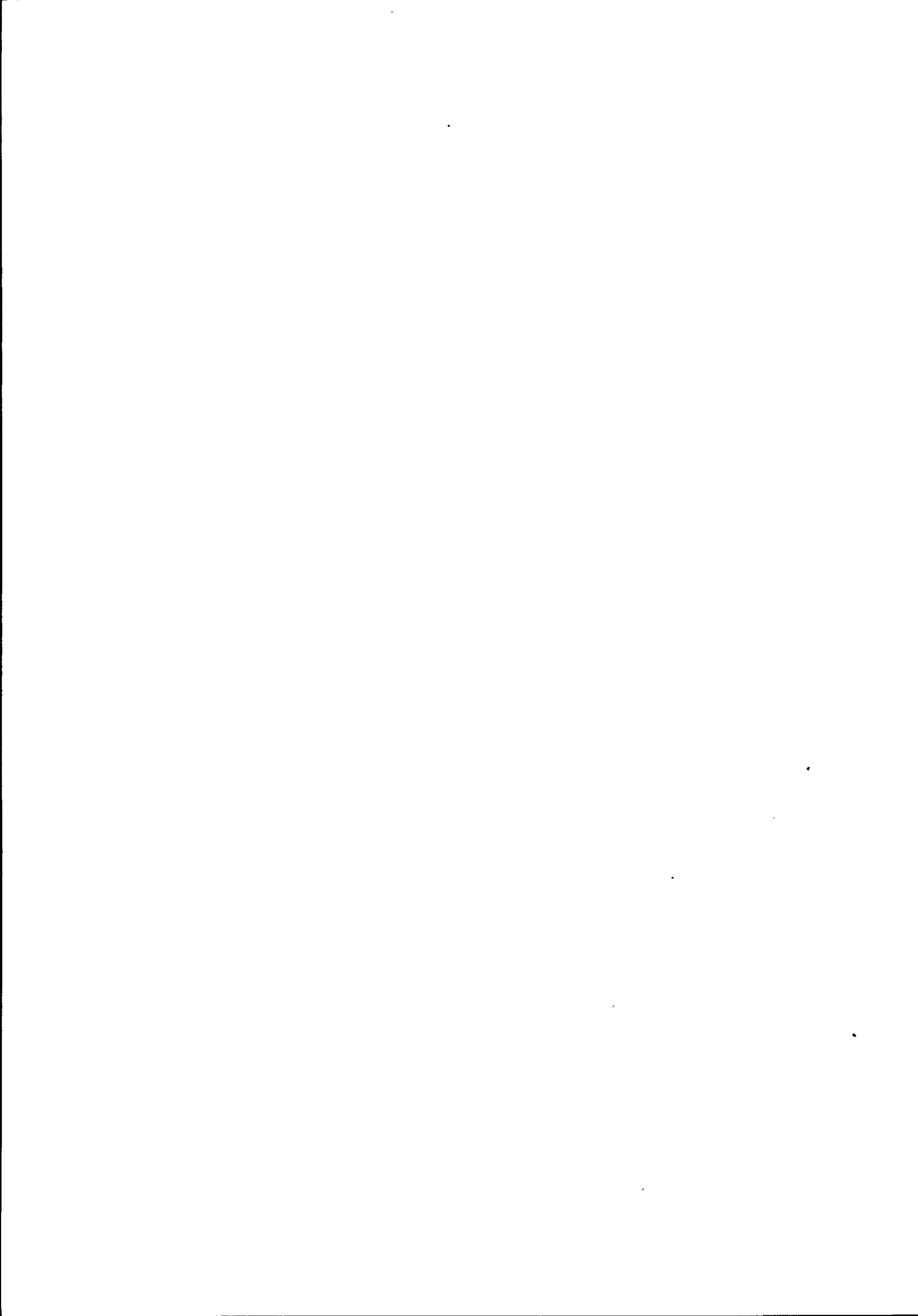
Unité : % et millions de francs

Secteur d'activité principale	Produits consommés											
	Produits pétroliers	Produits bitumineux	Sables et graviers	Briques, tuiles, hourdis	Plâtre et prod. en plâtre	Chaux et ciment	Béton prêt à l'emploi	Grès, cérame, carreaux	Verre plat, miroiterie	Papiers peints et carton	Tapiserie, moquette	Plastiques et caoutchouc
Entreprise Générale	9,0	3,9	14,2	8,5	1,9	10,3	18,8	0,8	0,1	0,1	0,2	1,8
Maçonnerie	3,4	0,4	15,3	9,6	7,1	19,4	12,3	7,7	0,3	0,7	0,5	1,1
Gros œuvre	6,4	2,3	14,7	9,0	4,3	14,5	15,8	4,0	0,2	0,4	0,3	1,5
Charpente en bois et menuiserie	0,7	0,1	0,3	0,4	0,2	0,3	0,5	0,1	2,4	—	0,1	0,7
Couverture-plomberie	3,0	1,9	3,9	1,3	0,4	0,4	0,4	10,7	0,2	0,2	0,1	1,5
Serrurerie de bâtiment	1,5	0,3	0,4	0,3	0,3	3,6	0,7	0,4	1,0	0,4	0,3	1,8
Fumisterie de bâtiment	8,6	1,5	1,7	2,1	4,0	1,7	6,4	1,7	2,0	1,4	1,7	2,0
Peinture de bâtiment	1,3	0,3	0,3	2,3	3,4	0,2	0,1	0,8	6,7	15,3	11,2	5,2
Aménagement de locaux	0,7	—	0,1	—	2,2	0,1	—	4,3	1,7	1,5	19,9	1,9
Installation d'électricité	0,5	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	0,3
Second Oeuvre	2,4	1,0	1,8	1,2	1,3	0,6	0,9	4,5	2,1	3,6	3,2	2,1
Ensemble	3,7	1,4	6,0	3,8	2,3	5,1	5,8	4,4	1,4	2,5	2,2	1,9

Peintures, vernis, colles	Produits chimiques	Bois	Aciers et béton	Produits de sidérurgie	Produits de transf. acier	Produits de fonderie	Article métallique	Matériel grosse mécanique	Matériel électrique	Produits non ferreux	Autres achats	Gaz	Eau, électricité	Total	Montant
0,2	1,5	7,0	8,4	2,9	0,7	2,6	1,1	1,4	0,4	0,2	2,7	—	1,3	100,0	263,8
1,2	0,2	6,2	4,1	0,8	0,2	0,3	0,8	0,4	0,2	0,1	4,8	—	2,9	100,0	226,0
0,7	0,9	6,6	6,4	1,9	0,5	1,5	0,9	0,9	0,3	0,2	3,7	—	2,1	100,0	489,8
1,4	0,8	73,1	—	0,2	0,1	—	10,8	1,1	0,3	0,9	0,2	—	5,3	100,0	112,4
0,2	0,4	3,3	0,2	0,5	3,0	14,1	0,7	35,6	4,5	10,9	1,6	—	1,0	100,0	382,2
0,9	1,1	1,3	0,3	44,4	4,8	1,0	16,3	10,0	0,6	6,3	0,4	0,3	1,3	100,0	48,6
1,7	1,7	2,4	1,4	4,9	8,4	10,3	3,2	14,7	6,0	3,4	6,8	0,1	0,2	100,0	94,7
48,0	0,3	0,9	—	—	—	0,3	0,3	0,1	0,2	0,4	1,4	0,2	0,8	100,0	218,1
1,4	0,1	35,3	0,1	0,9	11,5	—	5,0	0,6	0,8	2,6	0,7	—	8,6	100,0	24,5
—	—	—	—	0,2	0,1	—	0,1	4,2	91,1	1,9	0,1	—	1,4	100,0	127,4
10,9	0,5	10,7	0,2	2,9	2,5	6,4	2,7	16,1	13,9	5,2	1,6	0,1	1,6	100,0	1007,9
7,5	0,7	9,5	2,2	2,5	1,8	4,8	2,2	11,1	9,4	3,6	2,3	0,1	1,8	100,0	1497,7

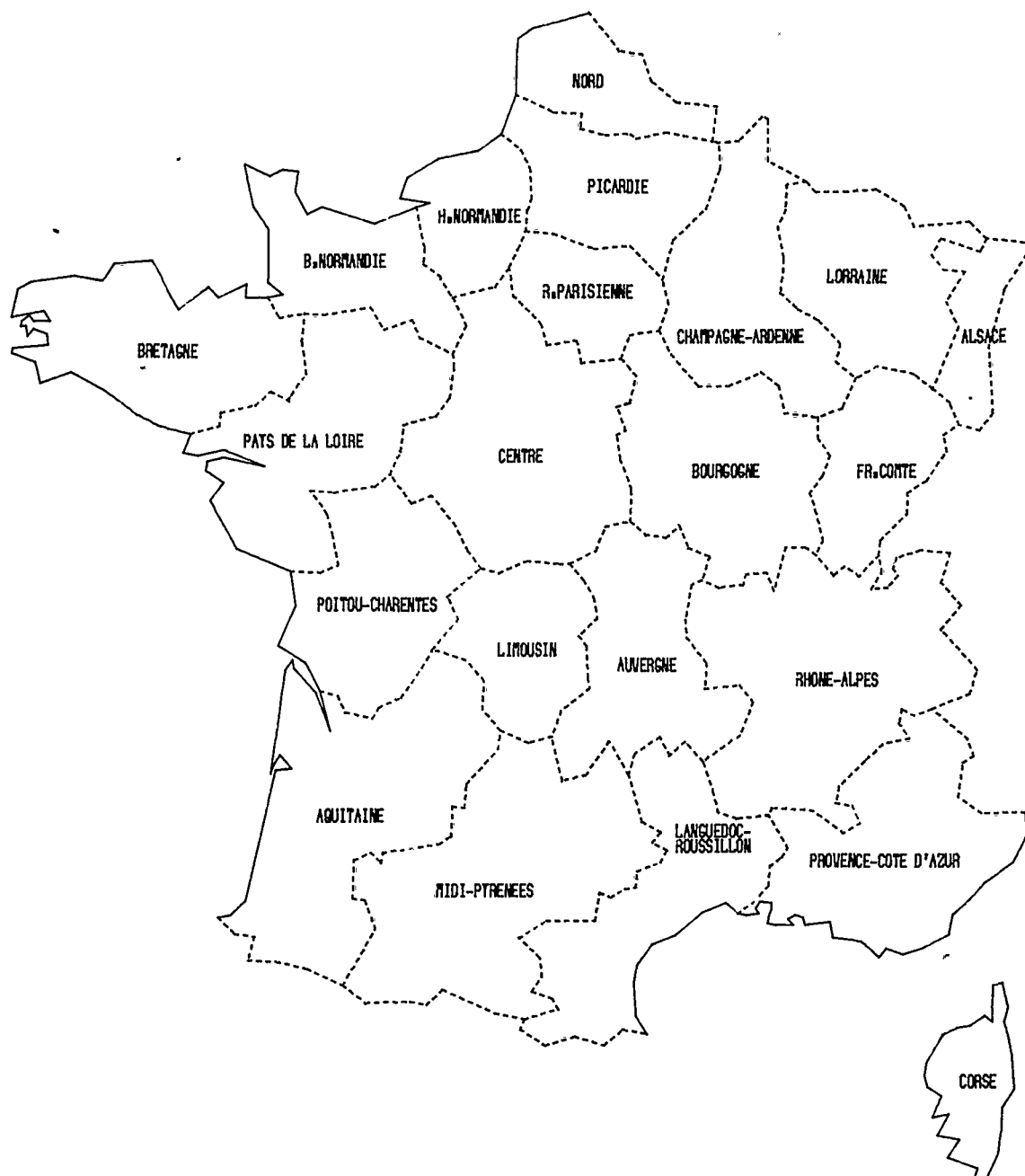
* seules ont été retenues les entreprises dont le degré de spécialisation est supérieur à 90 %

★ Voir note p. 3



C — ANALYSE REGIONALE DES TRAVAUX D'AMELIORATION ET
D'ENTRETIEN DANS LE LOGEMENT — ANNEE 1973

FRANCE
REGIONS DE PROGRAMME



GRAFIK — SSEE EQUIPEMENT

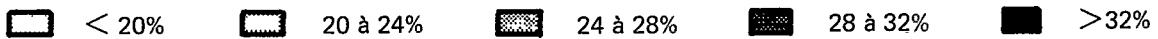
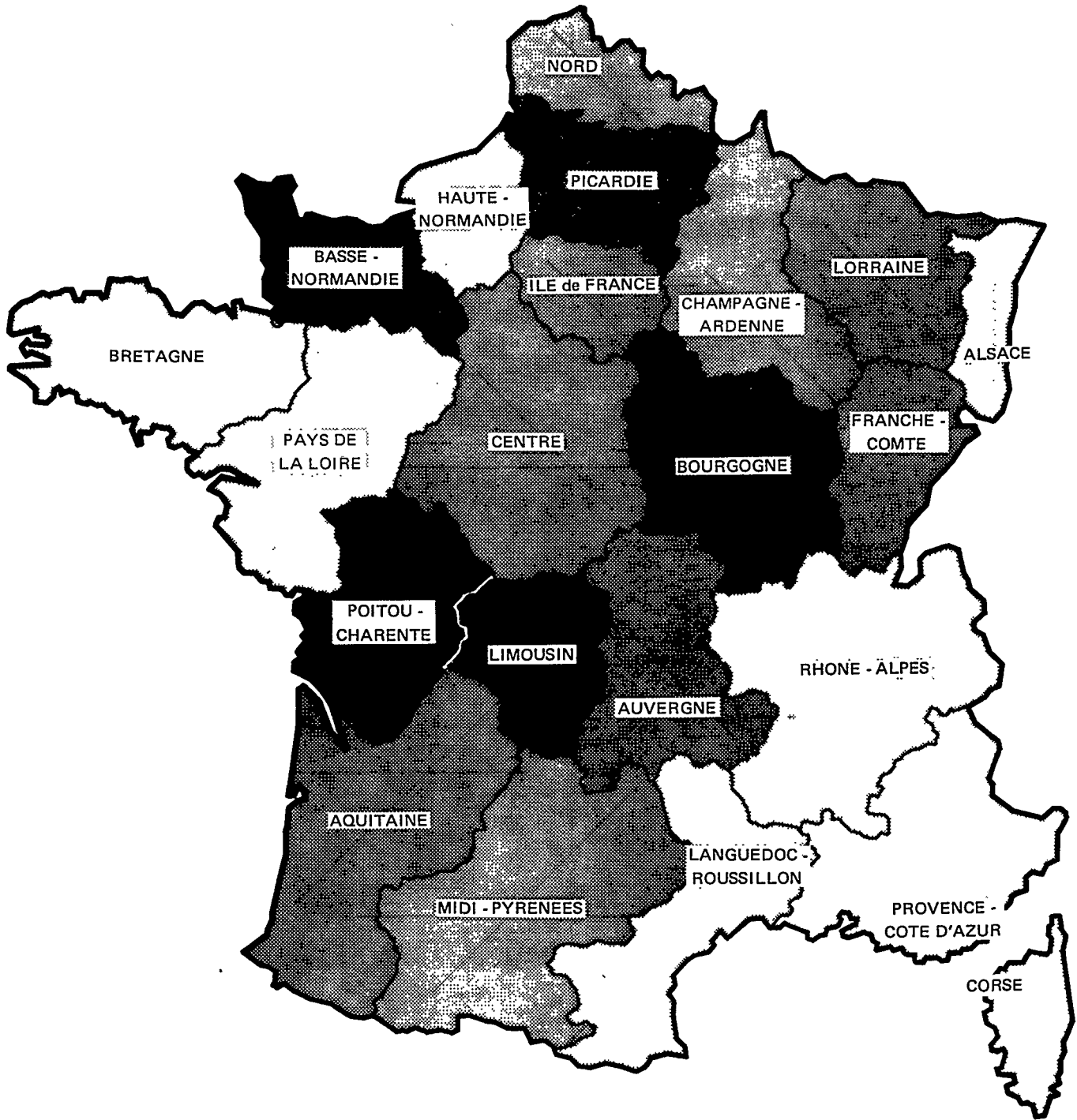
C1 — Répartition des travaux de logement « neuf » et « d'amélioration-entretien » par région de chantier

Année 1973

Unité : milliard de francs et %

Région de chantier	Travaux « neufs » de logement		Travaux d'amélioration et d'entretien de logement		Total		Part des travaux de logement consacrée à l'amélioration et à l'entretien a/b
		%	a	%	b	%	
Ile de France	12,06	21,15	3,95	21,64	16,01	21,28	24,67
Champagne-Ardenne	1,21	2,12	0,40	2,22	1,61	2,14	24,84
Picardie	1,27	2,23	0,53	2,93	1,80	2,39	29,44
Haute-Normandie	1,49	2,61	0,41	2,23	1,90	2,52	21,58
Centre	2,61	4,58	0,99	5,41	3,60	4,78	27,50
Basse-Normandie	1,21	2,12	0,52	2,85	1,73	2,30	30,06
Bourgogne	1,56	2,74	0,68	3,75	2,24	2,98	30,36
Nord	2,95	5,17	0,95	5,24	3,90	5,18	24,36
Lorraine	1,97	3,45	0,70	3,84	2,67	3,55	26,22
Alsace	1,72	3,02	0,46	2,53	2,18	2,90	21,10
Franche-Comté	0,99	1,74	0,32	1,77	1,31	1,74	24,43
Pays de Loire	3,47	6,09	0,99	5,42	4,46	5,93	22,20
Bretagne	3,69	6,47	0,85	4,67	4,54	6,03	18,72
Poitou-Charentes	1,56	2,74	0,74	4,05	2,30	3,06	32,17
Aquitaine	2,38	4,17	0,82	4,49	3,20	4,25	25,63
Midi-Pyrénées	2,10	3,68	0,74	4,06	2,84	3,77	26,06
Limousin	0,74	1,30	0,40	2,18	1,14	1,51	35,09
Rhône-Alpes	6,03	10,57	1,74	9,52	7,77	10,33	22,39
Auvergne	1,09	1,91	0,38	2,06	1,47	1,95	25,85
Languedoc-Roussillon	2,00	3,51	0,57	3,13	2,57	3,42	22,18
Provence-Côte d'Azur-Corse	4,92	8,63	1,09	6,01	6,01	7,99	18,14
France Métropolitaine	57,02	100,00	18,23	100,00	75,25	100,00	24,22

Carte régionale illustrant la part des travaux de logement consacrée à l'amélioration-entretien



C2 — Montant des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement suivant la région des chantiers et la région du siège social des entreprises

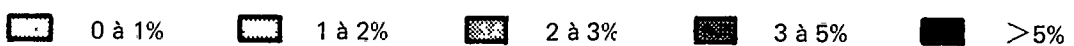
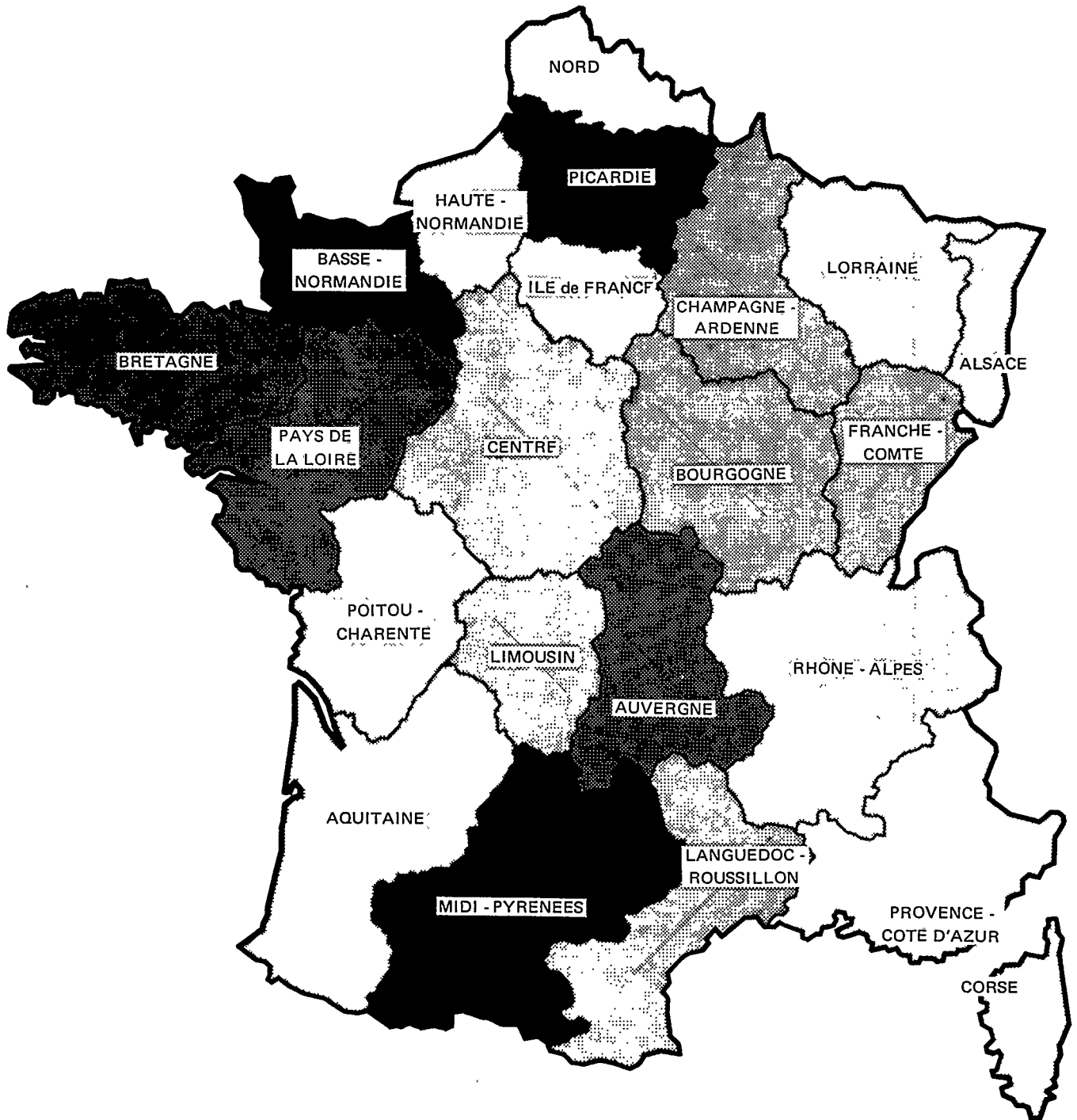
Année 1973

Unité : million de francs

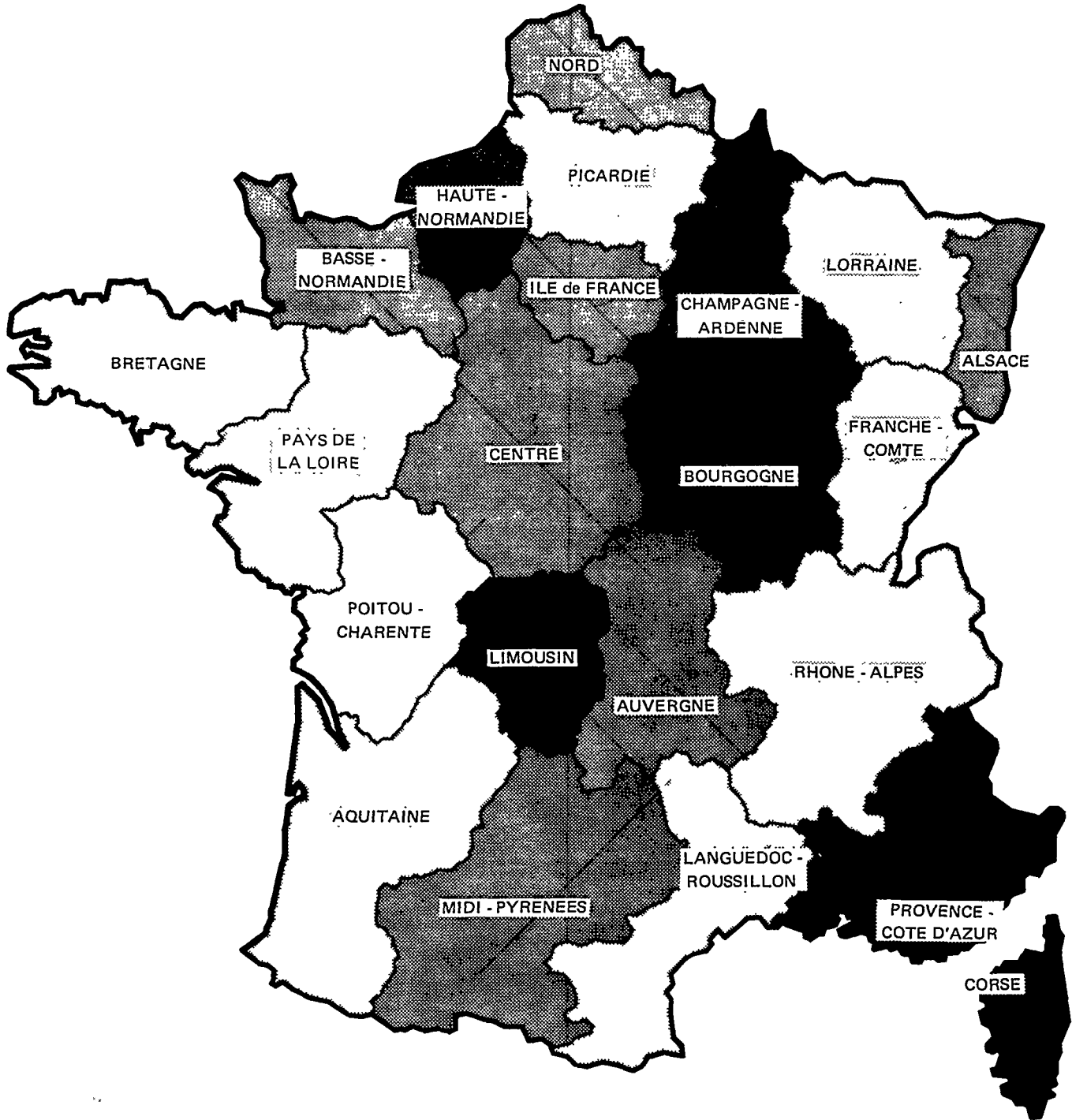
Région du chantier	Ile de France	Champagne-Ardenne	Picardie	Haute-Normandie	Centre	Basse-Normandie	Bourgogne	Nord	Lorraine	Alsace
Ile de France	3901	—	1	10	15	—	1	5	2	—
Champagne-Ardenne	4	394	1	—	—	—	—	1	1	2
Picardie	21	1	482	4	—	—	—	3	—	—
Haute-Normandie	2	—	1	402	—	—	—	1	—	—
Centre	16	—	—	2	958	3	5	—	—	—
Basse-Normandie	21	—	—	1	—	483	—	13	—	—
Bourgogne	2	—	—	—	—	—	668	—	—	—
Nord	2	—	—	—	—	—	—	952	—	1
Lorraine	—	9	—	—	—	—	—	—	688	4
Alsace	3	—	—	—	—	—	—	—	5	453
Franche-Comté	—	4	—	—	—	—	3	—	1	—
Pays de Loire	2	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Bretagne	5	—	—	—	—	3	—	3	—	—
Poitou-Charentes	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—
Aquitaine	1	—	—	—	—	3	—	—	—	—
Midi-Pyrénées	1	—	1	—	3	—	—	—	—	—
Limousin	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
Rhône-Alpes	2	—	—	—	1	—	16	—	2	6
Auvergne	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Languedoc-Roussillon	1	—	2	—	—	—	—	—	—	—
Provence-Côte d'Azur-Corse	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
France Entière	3986	408	488	419	979	494	693	978	699	466

Franche-Comté	Pays de Loire	Bretagne	Poitou-Charentes	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Limousin	Rhône-Alpes	Auvergne	Languedoc-Roussillon	Provence-Côte d'Azur-Corse	France Entière
—	6	1	—	1	—	—	2	—	—	—	3945
—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	404
—	—	—	—	1	—	—	1	1	—	20	534
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	407
—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	986
—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	519
2	—	—	—	—	—	—	7	4	—	—	683
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	955
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	701
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	462
313	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	322
—	955	3	—	—	—	22	—	—	—	5	988
—	3	809	—	—	10	2	3	—	6	7	851
—	2	—	727	—	—	8	—	—	—	—	739
—	—	—	—	806	4	4	—	—	—	—	818
—	—	—	—	3	697	36	—	—	—	—	741
—	—	—	—	4	—	389	1	2	—	—	397
2	—	—	2	—	—	—	1701	1	2	—	1735
—	—	—	—	—	—	14	2	358	1	—	376
—	—	—	—	—	3	—	3	1	557	3	570
—	—	—	—	—	—	—	7	—	—	1089	1097
318	969	813	730	815	714	475	1729	367	566	1124	18230

Importation : Part des travaux d'amélioration et d'entretien de la région réalisée par des entreprises ayant leur siège hors de la région



Exportation : Part des travaux d'amélioration et d'entretien réalisée par les entreprises ayant leur siège dans la région, hors de cette région



0 à 1%
 1 à 2%
 2 à 3%
 3 à 5%
 5 à 10%

C3 — Analyse des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement suivant la région du siège social, le secteur d'activité et la taille des entreprises ☆

Année 1973

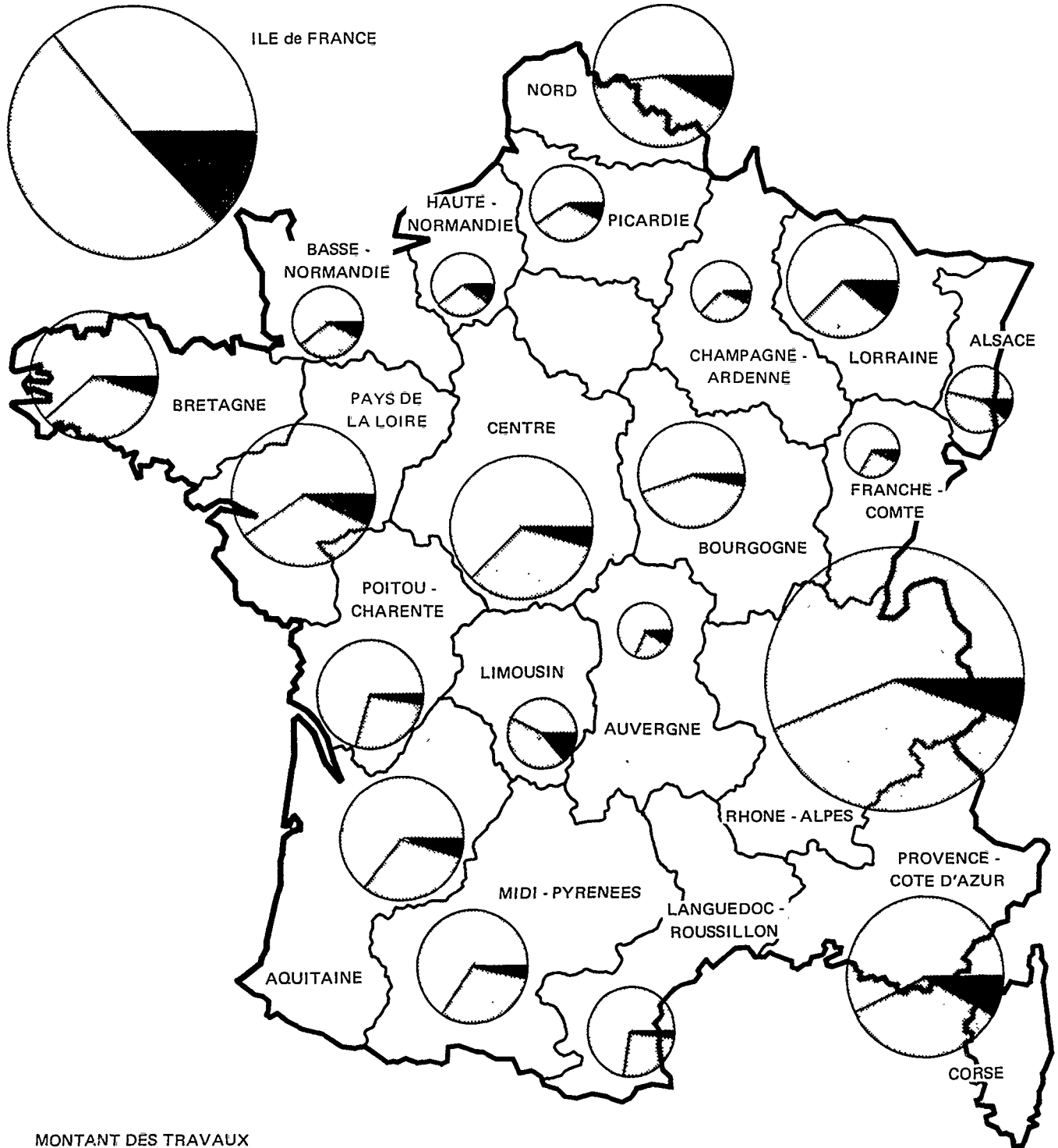
Unité : million de francs

Région du siège social	Taille et secteur d'activité des entreprises														
	0 à 5 salariés			6 à 49 salariés			50 à 199 salariés			200 salariés et +			Ensemble		
	G.O.	S.O.	Ens.	G.O.	S.O.	Ens.	G.O.	S.O.	Ens.	G.O.	S.O.	Ens.	G.O.	S.O.	Ens.
Ile de France	270	1162	1432	434	1613	2047	104	272	376	56	75	131	864	3122	3986
Champagne-Ardenne	94	161	255	70	58	128	10	13	23	2	—	2	176	232	408
Picardie	98	193	291	50	119	169	9	13	22	5	1	6	162	326	488
Haute-Normandie	62	193	255	39	88	127	11	24	35	1	1	2	113	306	419
Centre	242	372	614	171	157	328	17	15	32	5	—	5	435	544	979
Basse-Normandie	74	225	299	44	115	159	24	11	35	—	1	1	142	352	494
Bourgogne	129	257	386	68	224	292	7	6	13	1	1	2	205	488	693
Nord	123	386	509	69	332	401	17	28	45	9	14	23	218	760	978
Lorraine	210	228	438	93	98	191	16	34	50	13	7	20	332	367	699
Alsace	50	170	220	80	125	205	12	22	34	5	2	7	147	319	466
Franche-Comté	91	124	215	33	51	84	7	10	17	—	2	2	131	187	318
Pays de Loire	170	407	577	139	190	329	19	35	54	6	3	9	334	635	969
Bretagne	97	403	500	115	162	277	16	18	34	2	—	2	230	583	813
Poitou-Charentes	183	332	515	85	111	196	14	5	19	—	—	—	282	448	730
Aquitaine	186	342	528	84	170	254	16	15	31	2	—	2	288	527	815
Midi-Pyrénées	187	279	466	163	61	224	19	4	23	1	—	1	370	344	714
Limousin	43	159	202	75	137	212	5	5	10	51	—	51	174	301	475
Rhône-Alpes	255	713	968	310	362	672	38	45	83	3	3	6	606	1123	1729
Auvergne	95	157	252	63	22	85	13	14	27	—	3	3	171	196	367
Languedoc-Roussillon	172	238	410	79	68	147	3	6	9	—	—	—	254	312	566
Provence-Côte d'Azur-Corse	230	412	642	222	178	400	36	32	68	14	0	14	502	622	1124
France Métropolitaine	3061	6913	9974	2486	4441	6927	413	627	1040	176	113	290	6136	12094	12094

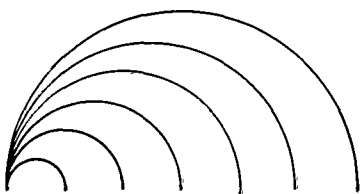
G.O. gros œuvre S.O. second œuvre

☆ Voir note p. 3

Répartition des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement selon le degré de spécialisation des entreprises.



MONTANT DES TRAVAUX
Milliard de francs



Sauf ILE DE FRANCE (3986)

- | | | | |
|--|-------------------|--|-------------------|
| | 0 à 5 salariés | | 6 à 49 salariés |
| | 50 à 199 salariés | | + de 200 salariés |

C4 — Analyse des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement suivant la région du siège social et le degré de spécialisation des entreprises ☆

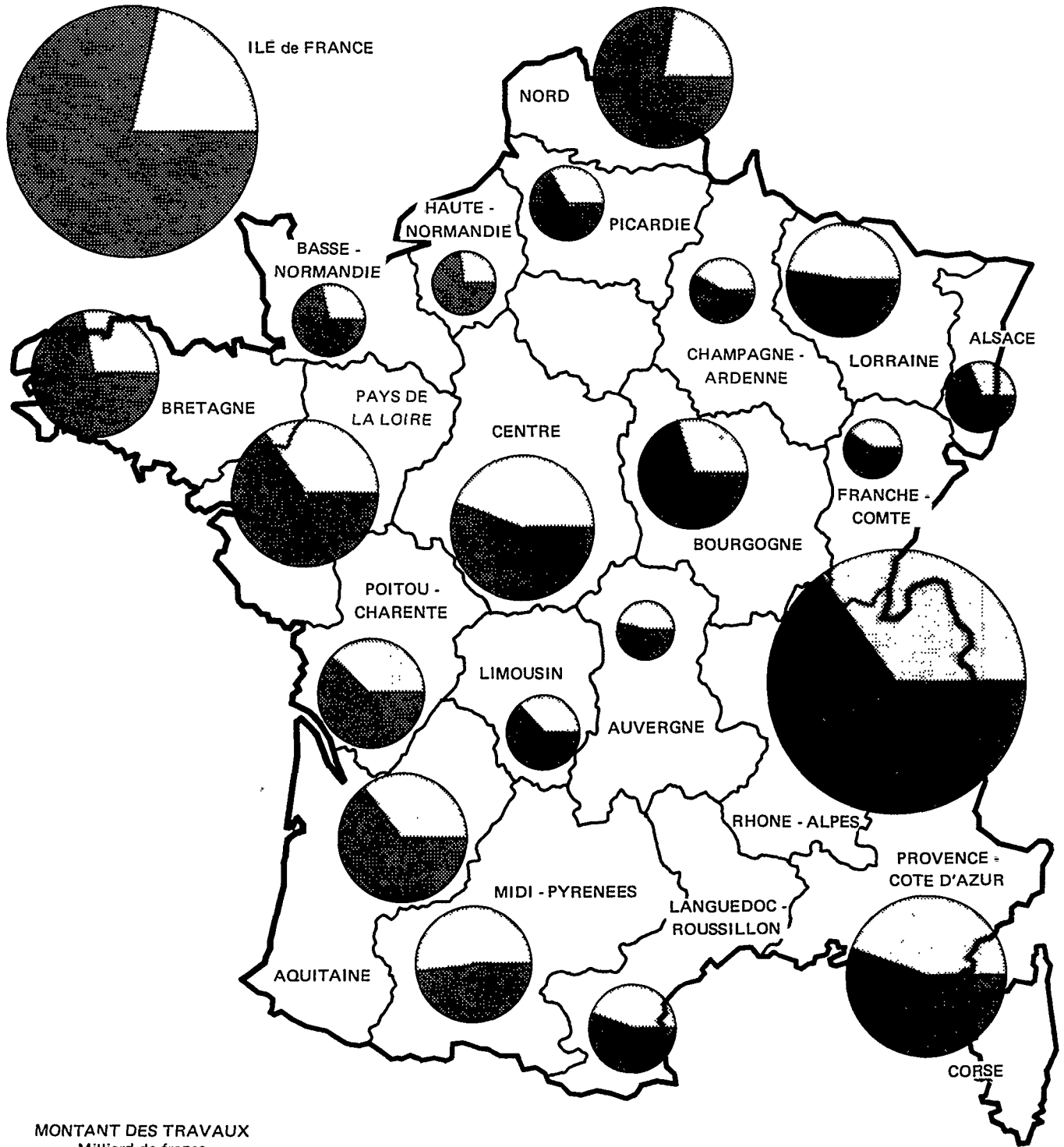
Année 1973

Unité : million de francs

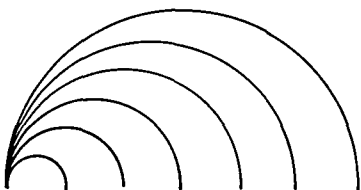
Région du siège social	Degré de spécialisation						Ensemble
	< 5 %	5 à 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	75 à 90 %	> 90 %	
Ile de France	31	163	348	451	261	2732	3986
Champagne-Ardenne	3	55	66	63	43	178	408
Picardie	4	30	60	50	51	293	488
Haute-Normandie	4	41	76	66	51	181	419
Centre	7	49	185	183	124	431	979
Basse-Normandie	3	31	79	97	71	213	494
Bourgogne	5	43	72	146	120	307	693
Nord	7	62	98	95	90	626	978
Lorraine	8	59	140	105	140	247	699
Alsace	4	72	67	59	50	214	466
Franche-Comté	4	32	39	77	55	111	318
Pays de Loire	11	138	190	126	87	417	969
Bretagne	14	116	210	129	27	317	813
Poitou-Charentes	6	36	110	136	103	339	730
Aquitaine	3	64	148	183	38	379	815
Midi-Pyrénées	5	76	107	85	47	394	714
Limousin	4	28	47	141	18	237	475
Rhône-Alpes	24	134	305	342	141	783	1729
Auvergne	3	51	47	46	35	185	367
Languedoc-Roussillon	3	49	68	97	45	304	566
Provence-Côte d'Azur-Corse	14	108	139	84	77	702	1124
France Métropolitaine	167	1437	2601	2761	1674	9590	18230

☆ Voir note p. 3

Carte illustrant le tableau C4



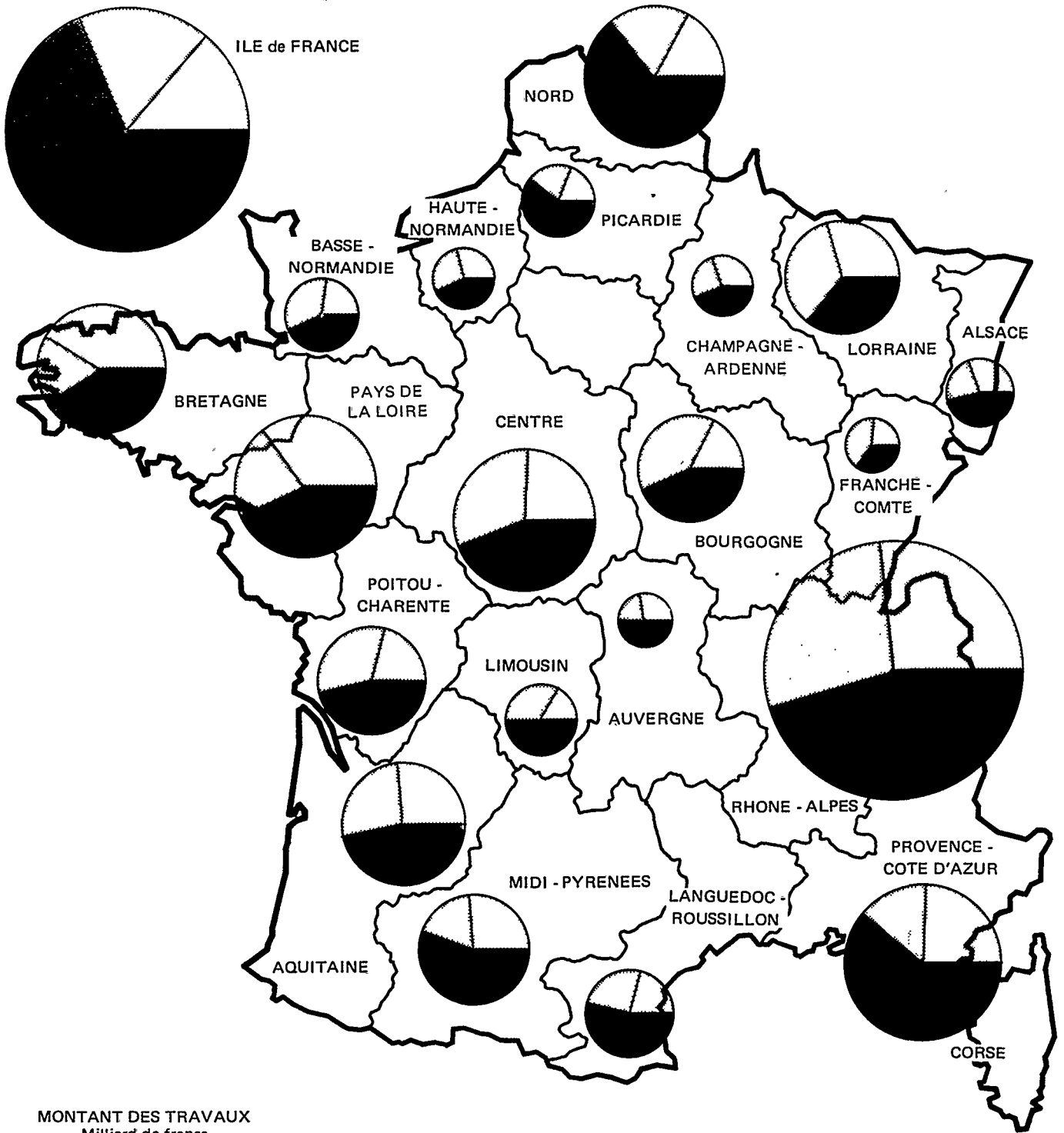
MONTANT DES TRAVAUX
Milliard de francs



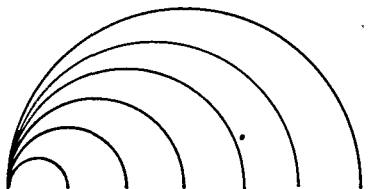
300 600 900 1200 1500 1800 Sauf ILE DE FRANCE (3986)

□ Gros œuvre ■ Second œuvre

Répartition des travaux d'amélioration et d'entretien selon la taille des entreprises



MONTANT DES TRAVAUX
Milliard de francs



300 600 900 1200 1500 1800 Sauf ILE DE FRANCE (3986)

< 50%
 50 à 90%
 > 90%

TABLE DES MATIERES

	Page
Présentation de l'Enquête Annuelle auprès des Entreprises	1
Note méthodologique	3
Nomenclature des activités économiques des entreprises	5
A — Le BTP et le logement	7
A 1 — Le parc de logements en 1973	8
A 2 — Les travaux de logements de 1969 à 1973	9
A 2-1 Importance de l'activité «logement» dans les travaux de BTP	9
A 2-2 Montant des travaux de logement suivant le maître d'ouvrage	10
A 2-3 Montant des travaux de logement suivant l'activité principale des entreprises	11
A 3 — Analyse de l'activité «logement» en 1973 suivant la taille et l'activité principale des entreprises	12
● Principaux résultats	12
● Résultats détaillés	12
A 3-1 Structure des entreprises qui effectuent des travaux de logement	13
A 3-2 Montant des travaux de logement	13
A 3-3 Estimation de l'emploi affecté aux travaux de logement	14
B — Le secteur du bâtiment et les travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement - année 1973 - France entière	15
— Principaux résultats	15
— Résultats détaillés	15
B 1 — Les travaux d'amélioration et d'entretien selon l'activité principale et la taille des entreprises	17
B 1-1 Structure des entreprises qui effectuent des travaux d'améliora- tion et d'entretien	17
B 1-2 Estimation de l'emploi affecté aux travaux d'amélioration et d'entretien	18
B 1-3 Montant des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement	20
B 1-4 Part des travaux d'amélioration et d'entretien dans l'activité «logement» des entreprises	22
B 2 — La spécialisation des entreprises de bâtiment dans les travaux d'amélio- ration et d'entretien des logements	24
B 2-1 Montant des travaux d'amélioration et d'entretien suivant la taille et le degré de spécialisation des entreprises	25
B 2-2 Montant des travaux d'amélioration et d'entretien suivant l'acti- vité principale et le degré de spécialisation des entreprises	26

B 3 — Analyse du degré d'association des différents corps d'état dans les travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement	27
B 3-1 Association gros œuvre - second œuvre	
B 3-2 Association des différents corps d'état	28
B 3-3 Analyse de la spécificité des travaux par nature	29
B 4 — Analyse des achats des entreprises spécialisées dans les travaux d'amélioration et d'entretien	30
C — Analyse régionale des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement - année 1973 -	33
C 1 — Montant des travaux de logement «neuf» et «amélioration-entretien», par région de chantier	34
C 2 — Montant des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement suivant la région des chantiers et la région du siège social des entreprises	36
C 3 — Analyse des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement suivant la région du siège social, le secteur d'activité et la taille des entreprises	40
C 4 — Analyse des travaux d'amélioration et d'entretien dans le logement suivant la région du siège social, et le degré de spécialisation des entreprises	42